

PARLEMENT EUROPEEN

Direction générale des études

DOCUMENT DE TRAVAIL

**LES REPERCUSSIONS DU 11 SEPTEMBRE 2001
SUR LES PVD ET LES CONSEQUENCES
POUR LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'UE**

DEVE 106 FR

PARLEMENT EUROPEEN

Direction générale des études

DOCUMENT DE TRAVAIL

**LES REPERCUSSIONS DU 11 SEPTEMBRE 2001
SUR LES PVD ET LES CONSEQUENCES
POUR LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'UE**

DEVE 106 FR
01/2003

Cette étude a été demandée par la commission du développement et de la coopération du Parlement européen dans le cadre du programme annuel de recherche.

Le présent document est publié dans les langues suivantes:
DE (original), EN, FR

Auteur : Reinhart PABST
Documentation : Rayed BOUKHCHINA

Fonctionnaire responsable : Reinhart PABST
Division de l'agriculture, de la politique régionale, des transports
et du développement
Tel: (+352) 4300-22792
Fax: (+352) 4300-27719
E-mail: DG4-Agriculture@europarl.eu.int

Manuscrit achevé en janvier 2003.

Pour obtenir des copies papier,
adressez-vous à : Service des Publications
Tél: (352) 43 00-24053/20347
Fax: (352) 43 00-27722
E-mail: dg4-Publications@europarl.eu.int

Pour de plus amples informations
sur les publications de la DGIV: www.europarl.eu.int/studies

Luxembourg, Parlement européen, 2003
ISBN:.....

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position du Parlement européen.

Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable de l'éditeur et transmission d'un exemplaire à celui-ci

© Communautés européennes, 2003

Printed in Luxembourg

SOMMAIRE

	Pages
Note de synthèse	5
A. Les répercussions	9
1. Conséquences à court terme	10
a) La situation dans les États du sud de la Méditerranée	10
b) Les différents secteurs concernés	10
c) Les pays et groupes de pays les plus touchés	11
2. Conséquences à long terme	12
3. Autres répercussions	12
B. Conséquences pour la politique de développement de l'UE	15
1. Le contexte international après les attentats	15
a) Le 11 septembre: les attentats antiaméricains les plus graves encore jamais commis	15
b) Attentats perpétrés dans d'autres pays	16
c) Réaction de la communauté internationale	16
d) Conférences internationales	17
2. Comprendre les attentats	18
3. L'islam entre tradition et modernité	22
a) Position des leaders religieux	22
b) Querelles de courants et modernisation	22
c) Défaillance de l'État: influence des islamistes	23
4. Le rôle de l'islam en Afrique noire	24
a) L'influence croissante de l'islam	24
b) La situation dans différents pays africains	24
5. Conclusions tirées des attentats	26

6. Orientations pour une réponse de l'UE au terrorisme:	
Politique de développement contre réponse militaire	26
a) Exigences liées à une réponse militaire	26
b) Limites de la solidarité de l'UE avec les États-Unis	27
c) Rôle et poids de la politique de développement de l'UE dans le contexte de la prévention des conflits	28
d) Nécessité de cohérence des politiques	28
e) La politique de développement au-delà de la prévention des conflits	29
f) Respect des autres cultures en tant que condition sine qua non de la coopération	29
g) Nécessité d'une autocritique et réorientation	30
7. Liens entre la politique étrangère et de sécurité, et la politique de développement	31
8. Conséquences pour la politique de développement de l'UE	32
a) Pays méditerranéens	33
b) Réserves concernant les différences culturelles et traditionnelles	34
c) Influence du conflit du Moyen-Orient	34
d) Autres régions et pays	35
9. Les différents domaines politiques	35
a) Démocratie, respect des droits de l'homme et du citoyen, état de droit et "bonne gouvernance"	35
b) Prévention des conflits	37
c) Réduction de la pauvreté	38
d) Mesures en matière d'éducation et de formation	40
10. Dialogue interculturel	41
a) Nécessité du dialogue interculturel	41
b) Le rôle de l'EU	42
c) Conditions expliquant la montée de la violence	42
d) Points de départ d'un dialogue	43
e) Obstacles à surmonter	44
f) Avantages et principes du dialogue interculturel	44
g) Programmes destinés au renforcement du dialogue interculturel	46
11. Le rôle des médias	48
Conclusions	51
Notes de fin de document	55

NOTE DE SYNTHÈSE

Le présent document analyse succinctement les conséquences des attentats pour l'économie des pays en développement et des nouveaux pays industrialisés dans lesquels le tourisme et les transports sont les secteurs principalement touchés. Dans un contexte de ralentissement économique, les attentats ont frappé de plein fouet des économies faiblement structurées. À noter en particulier une dégradation probablement à long terme du climat de l'investissement, lequel repose sur la confiance dans un déroulement normal des processus économiques et la rentabilité des investissements dans le temps.

Les attaques terroristes ont constitué le point culminant d'une longue série d'attentats perpétrés par des cercles musulmans extrémistes contre des intérêts occidentaux, principalement des intérêts américains. Parallèlement, dans certains pays musulmans, on peut observer depuis de nombreuses années des actes terroristes de groupes islamistes contre le gouvernement. La situation de menace a radicalement changé depuis le passage à l'acte de l'organisation terroriste Al-Qaida car cette dernière, contrairement aux groupes terroristes qui, jusqu'à présent, ont agi de manière plutôt isolée, a tissé un réseau international aux assises financières solides.

Différentes thèses sur les motivations des attentats sont présentées. La thèse la plus probable est que ces motivations résident premièrement dans la lutte contre les Américains en tant qu'envahisseurs des lieux saints d'Arabie Saoudite et puissance hégémonique sur les plans militaire et économique, et dans le rôle dominant qu'ils exercent dans la région du Golfe afin d'assurer leur approvisionnement en pétrole. À cela s'ajoutent des sentiments de haine et de mépris à l'égard de la civilisation occidentale, avec ses nombreux dysfonctionnements et ses signes de décadence, tels que les auteurs les voient symbolisés par les États-Unis. Deuxièmement les attentats expriment, sous la forme d'explosions destructrices, le sentiment de frustration des cercles islamistes extrémistes né de l'incapacité d'une grande partie du monde arabo-musulman à s'affirmer face au progrès et à la pression de modernisation de l'Occident et à résoudre ses propres problèmes de société. L'appel du Coran à la guerre sainte contre les juifs et les chrétiens et, en conséquence, le combat des Palestiniens pour la libération, ont été mis en avant pour justifier ces motivations.

Les attentats ont accentué les rapports ambivalents que les États-Unis entretiennent avec les régimes en place dans la région du Golfe, en particulier l'Arabie Saoudite qui, d'un côté, a (jusqu'à présent) toujours garanti l'approvisionnement en pétrole mais, de l'autre, finance aux quatre coins du monde des cercles islamistes qui représentent un danger croissant pour l'Occident. La situation à l'égard des Talibans illustre parfaitement le danger d'une politique étrangère à courte vue qui sacrifie des valeurs durables à des intérêts du moment.

La présente analyse expose la réaction de la communauté internationale, en particulier celle des Nations unies et de l'UE. Les attentats ont considérablement modifié les relations internationales. Dès lors, un réajustement de la politique de développement s'impose. Au-delà de la coalition antiterroriste résolue qui s'est formée autour des États-Unis, ces derniers attendent de la communauté des nations une solidarité inconditionnelle avec la voie qu'ils ont choisie pour combattre le terrorisme. Si le Conseil européen et le Parlement européen ont clairement exprimé leur solidarité avec les États-Unis, de sérieuses réserves ont cependant été émises, qui trouvent leur source dans la primauté du droit international face à l'opportunité éventuelle d'attaques militaires préventives, mais également dans l'approche politique globale de la lutte contre le terrorisme. Le propos de la présente étude est d'analyser les limites de la solidarité avec les

États-Unis en fonction des valeurs de l'UE et de sa propre approche politique, laquelle est davantage axée sur l'élimination des causes potentielles du terrorisme.

Si le principe de l'opportunité d'une réponse militaire à des actes terroristes de cette ampleur doit être approuvé en considération du danger extrême que représente l'adversaire, les possibilités d'une politique de développement à long terme destinée à prévenir des conflits et à éliminer les causes potentielles du terrorisme seront également évoquées. À cet égard, force est de constater qu'à l'échelle internationale, les recours à la violence en vue d'atteindre des objectifs politiques sont de plus en plus fréquents, les causes en étant des aspirations nationalistes exacerbées ou bien des conflits d'ordre ethnique ou religieux, le tout dans un contexte de luttes socio-économiques pour les ressources. De telles situations conflictuelles apparaissent faute d'une gestion interne appropriée des crises imputable à des déficits démocratiques, voire à la disparition de l'ordre établi.

La présente analyse impute les attentats du 11 septembre au terrorisme de la mouvance islamiste, mais rejette toute assimilation de l'islam avec le terrorisme. Le détournement de différents passages du Coran en vue de justifier des actes de violence de la part de certains extrémistes ne doit pas discréditer la religion dans son ensemble ni la majorité de ses fidèles modérés. Les défis auxquels l'islam est confronté dans le contexte de son approche de l'État et de la société ainsi que de la culture occidentale sont abordés en détail. Le monde islamique traverse à l'heure actuelle une phase critique due à la pression de la modernisation qui renforce l'opposition traditionnelle entre les différents courants. Ces dissensions religieuses sont exploitées par des extrémistes qui sont prêts à recourir à la violence pour se hisser au pouvoir. Ils sont aidés en cela par le double rôle de l'islam sur les plans laïc et religieux et par la possibilité de manipuler des populations pauvres, sans instruction et endoctrinées. Par conséquent, il y a lieu de renforcer les cercles modérés ainsi que de stabiliser l'environnement politique et socio-économique.

L'UE, en tant qu'acteur prépondérant dans le domaine de l'aide au développement, peut, grâce à une politique de développement à long terme cohérente et coordonnée avec sa politique étrangère et sa politique économique extérieure, contribuer à équilibrer les intérêts entre le Nord et le Sud, assurer le développement de la démocratie, améliorer le respect des droits de l'homme et renforcer les structures de l'État dans les pays en développement, ainsi qu'améliorer les conditions de vie matérielles des populations de même que leurs possibilités d'éducation. Dans un tel contexte, une politique de développement cohérente et crédible peut jouer un rôle dans la prévention de conflits.

Le présent document de travail met l'accent sur la nécessité de mettre en place des organismes publics chargés de répondre aux besoins fondamentaux dans certains États arabo-musulmans dont les gouvernements ont échoué dans leur mission, ce qui rend les couches pauvres de la population tributaires d'organisations religieuses caritatives dirigées par des leaders spirituels qui parviennent à mobiliser la population pour parvenir à leurs fins et qui, en réglant des problèmes sociaux, veulent gagner le soutien de la population dans leur quête du pouvoir. Il en va de même pour l'éducation. En effet, un grand nombre d'écoles, au Pakistan notamment, revêtent principalement un caractère religieux et sont sous le contrôle de puissants leaders religieux.

Dès lors, eu égard à la nature spécifique de la menace, il importe de prendre les mesures qui s'imposent pour lutter contre la pauvreté, améliorer les possibilités d'éducation et de formation et favoriser la démocratisation.

Dans ce contexte, un rôle-clé est joué par le dialogue interculturel avec les leaders d'opinion laïcs et religieux du monde islamique, avec l'objectif d'une coexistence pacifique et d'une

résolution commune des problèmes mondiaux qui implique une attitude solidaire vis-à-vis des autres pays et des autres cultures. Le dialogue exige avant tout des deux côtés un examen critique de leurs propres systèmes de valeurs et de leurs priorités respectives. Un dialogue fructueux suppose par ailleurs ouverture, tolérance et respect à l'égard de la culture et des traditions du partenaire, tout comme de ses libres convictions religieuses. Ce dialogue ne doit conduire à aucune ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. L'objectif d'un dialogue constructif étant de parvenir à un consensus, il ne doit pas exclure les questions fondamentales que sont la démocratie, la dignité humaine, les droits de l'homme, l'égalité des genres ainsi que le problème posé par la recherche, par des moyens pacifiques, d'un juste équilibre entre des intérêts opposés: en matière d'État de droit et d'ordre démocratique, aucun compromis ne doit être possible. Les garanties juridiques d'une véritable démocratie permettent par ailleurs le libre exercice de la religion. Une participation de la société civile ainsi que de l'élite intellectuelle à ce dialogue est souhaitable et peut être encouragée par l'intermédiaire de programmes.

Les médias ont un rôle important à jouer pour favoriser la compréhension interculturelle. Il est fréquent que les gouvernements prennent des décisions sous la pression de l'opinion publique, laquelle est fortement influencée par les médias. La plupart du temps, ces derniers privilégient une couverture superficielle et sensationnelle des conflits qui est en décalage avec la gravité du sujet et ne répond pas non plus aux besoins d'information du public. Les situations devraient être exposées de la manière la plus objective qui soit, en reflétant l'opinion des parties au conflit et en analysant les causes et les motivations de ce dernier. Bien souvent, du fait de leur formation et des informations dont ils disposent, les journalistes ne sont pas en mesure de situer les événements dans leur contexte historique et culturel et de les évaluer correctement. Aussi conviendrait-il d'organiser des séminaires de formation dans le contexte du dialogue interculturel.

L'étude aborde la question des relations entre la politique étrangère et de sécurité commune et la politique de développement. À cet égard, une mise en garde est lancée contre une réduction des organes du Conseil de ministres de l'UE et contre une fusion parallèle des organes responsables de la politique de développement et de la politique étrangère, le risque étant que dans le contexte du processus de décision, les aspects relatifs à la politique de développement soient relégués au second plan, voire totalement ignorés. Les attentats du 11 septembre ont montré combien il était indispensable de mettre en place une coopération au développement cohérente et à long terme, d'où la nécessité de conserver un conseil des ministres du développement autonome.

Le programme MEDA, qui repose sur la déclaration de Barcelone des 27 et 28 novembre 1995 et sur les résolutions adoptées lors de la conférence euro-Méditerranée qui s'est tenue à Valence les 22 et 23 avril 2002, offre un excellent cadre à une coopération couronnée de succès avec le monde arabo-musulman des États du sud de la Méditerranée.

Il ne sera toutefois pas possible de progresser sensiblement dans cette coopération ni de parvenir à un équilibre d'ensemble avec le monde arabe tant que le conflit au Moyen-Orient n'aura pas fait l'objet d'une solution équitable et pacifique. La lutte pour la libération des Palestiniens (eu égard également au problème encore non résolu des réfugiés, en particulier dans les États voisins) engendre inévitablement une solidarité arabe qui a des répercussions sur l'ensemble des relations avec le monde arabe.

Aussi l'UE est-elle instamment appelée à peser de tout son poids politique pour qu'une solution rapide soit apportée au conflit. Pour ce faire, elle doit parler d'une seule voix et ne doit pas

laisser le terrain aux seuls États-Unis, dont la partialité en faveur d'Israël fait obstacle à une solution.

A. LES REPERCUSSIONS

Pays industrialisés

Dans la mesure où la situation des pays en développement (PED) dépend de la conjoncture et du climat dans les pays industrialisés, bien des événements importants survenant dans ces derniers ont des effets indirects sur les PED. En raison d'une baisse de la conjoncture aux États-Unis, au Japon et en Europe, le taux de croissance économique des PED est passé de 5,5% en 2000 à 2,9% en 2001, l'impact du 11 septembre étant difficile à évaluer dans ce contexte. La menace de nouveaux attentats dans les pays industrialisés pourrait encore ralentir la relance économique et exercer un nouvel impact indirect sur les PED.

Outre les pertes humaines aux États-Unis et les dommages matériels subis, les attentats du 11 septembre ont eu des répercussions très importantes sur les pays industrialisés hautement capitalisés. En dehors des dommages directs causés aux bâtiments et aux entreprises, ce sont les secteurs des transports aériens et du tourisme qui ont été le plus touchés. Alors que les préjudices subis s'élèveraient à plusieurs milliers de milliards de dollars, les répercussions indirectes dépasseraient encore de loin les dommages matériels directs. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer les États-Unis qui ont considérablement augmenté leurs dépenses militaires ainsi que les mesures de sécurité supplémentaires mises en place à travers le monde qui réduisent la productivité. Enfin, les répercussions de ce climat de menace sur les décisions des entreprises ne sont absolument pas quantifiables. L'ensemble de ces facteurs pèse sur la situation dans les PED.

Pays en développement

Les conséquences des attentats sont d'autant plus graves pour les PED que dans un contexte de ralentissement de la croissance économique, ce sont des secteurs vitaux qui ont été touchés. Dans un communiqué de presse du 1^{er} octobre 2001, la Banque mondiale a estimé que les attentats allaient condamner 10 millions de personnes supplémentaires à la pauvreté et des dizaines de milliers d'enfants à la mort. L'évaluation des dommages, en particulier des dommages à long terme, s'annonce très difficile, en raison notamment de la difficulté à évaluer le facteur "confiance", essentiel aux activités économiques. Ce facteur influence nombre de domaines et agira encore longtemps, car il engendre une incertitude qui affecte tous les acteurs économiques, les producteurs, les investisseurs, les bailleurs de fonds, les marchés financiers en général ainsi que les consommateurs. Or l'incertitude croît face aux menaces de nouveaux attentats et à l'accroissement général de la tendance au recours à la violence dans le cadre de conflits. Cette situation, totalement nouvelle de par son ampleur, rend la tâche des responsables politiques hautement délicate. Les conséquences qui résultent de cette situation pour la politique de développement seront abordées dans la deuxième partie de la présente analyse.

Analyse des conséquences du terrorisme

Lors de sa réunion des 5 et 6 novembre 2001, le Conseil euro-méditerranéen des ministres des affaires étrangères a demandé un rapport sur les répercussions potentielles des événements du 11 septembre 2001 sur les pays méditerranéens participant au processus de Barcelone. Le contenu de ce rapport sera pris en considération dans l'analyse ci-après. Par ailleurs, il sera également fait référence aux conclusions d'un rapport de l'OCDE consacré aux conséquences économiques du terrorisme.

Les différents types de dommages

Il convient d'établir une distinction entre les dommages à court terme et les dommages à long terme. Les dommages à court terme doivent à leur tour être divisés entre dommages directs (pertes directes de revenus, par exemple dans le secteur touristique) et dommages indirects (par exemple baisse des exportations, accès plus difficile aux marchés financiers). Les dommages à long terme concernent le potentiel de croissance des pays touchés, les préjudices de cette nature résultant par exemple de la volonté d'éviter les risques (baisse des investissements) ou d'un accroissement des dépenses liées à la sécurité.

1. Conséquences à court terme

a) La situation dans les États du sud de la Méditerranée

En 2001 déjà, une récession mondiale s'était amorcée, touchant notamment de plein fouet les pays méditerranéens, de sorte que les attentats se sont produits dans un contexte économique déjà difficile.

Compte tenu de la reprise économique rapide aux États-Unis et en Europe immédiatement après les attentats grâce à une bonne gestion internationale de la crise, en particulier de la part des banques centrales, les conséquences à court terme ont pour la plupart été ponctuelles. Les conséquences à long terme sont par contre difficiles à identifier en raison notamment des faiblesses structurelles des économies affectées du sud de la Méditerranée. On pourrait dire que les événements du 11 septembre ont en quelque sorte eu un effet catalyseur: en effet, la solution du problème de l'endettement a été reléguée au second plan par rapport aux problèmes liés à la faiblesse structurelle de la croissance économique, au chômage (environ 20% dans la région) et à la pauvreté. Compte tenu de l'évolution démographique, quelque 25 millions d'emplois devraient être créés au cours des quinze années à venir. À cela s'ajoute la nécessité de renforcer la confiance des acteurs économiques, en particulier de l'étranger, et d'accélérer les réformes dans le secteur financier en matière d'investissements étrangers et de fonctionnement satisfaisant de l'économie de marché. Le climat des investissements productifs doit être amélioré et il sera impossible d'y parvenir tant que la paix ne régnera pas au Moyen-Orient.

b) Les différents secteurs concernés

i) Parmi les premières conséquences mesurables figure la forte baisse d'environ 28,5% du cours du pétrole dont le prix du baril est passé de 24,5 dollars en août 2001 à 17,5 dollars en décembre 2001 du fait du recul de la demande et de la crainte d'une récession mondiale.

ii) Le tourisme international, qui compte parmi ses principales destinations de nombreux pays en développement et nouvellement industrialisés, en particulier dans le monde arabo-musulman, est

l'un des secteurs économiques les plus sévèrement touchés. Dans les pays méditerranéens, le secteur touristique assure 25% des recettes en devises étrangères et 10% des emplois. Le Moyen-Orient, quant à lui, avait enregistré une baisse du tourisme de 34% à la fin de l'année 2001, la principale raison en étant toutefois la deuxième Intifada et la réaction du gouvernement israélien.

Le pourcentage des annulations a atteint 65% pour les voyages à destination des Caraïbes¹ où le taux d'occupation des hôtels n'a pas dépassé 15%, alors que 25% de la population travaillent dans l'hôtellerie et les secteurs connexes. Le tourisme dans les Caraïbes représentait 13% du PNB à Trinidad et Tobago et atteignait 69% du PNB à Ste Lucie.

iii) Les attentats ont également eu des répercussions directes sur les marchés financiers, les prestataires de services financiers et l'industrie des transports, secteurs dans lesquels des milliers de personnes ont perdu leur emploi. Par ailleurs, un net recul des investissements étrangers directs a été enregistré dans nombre de pays en développement et de nouveaux pays industrialisés et il est permis de penser qu'à l'avenir, les investissements étrangers directs se concentreront dans des régions plus sûres.

c) Les pays et groupes de pays les plus touchés

i) La Turquie et l'Égypte

L'économie de ces pays a été très sévèrement touchée. En Turquie, la hausse des taux d'intérêt imputable à l'endettement élevé du pays (90% du PNB) a eu un impact très négatif sur l'économie déjà fortement secouée par l'effondrement du secteur financier. En Egypte, les revenus du tourisme ont reculé de 50%, tandis que les recettes en provenance du Canal de Suez et les investissements étrangers ont également été fortement affectés.

ii) Les pays du Mashrek et Israël

Il est difficile d'analyser les effets sur ces pays en raison d'une montée simultanée de la violence.

iii) Les pays du Maghreb

Ce groupe de pays semble avoir relativement bien amorti les répercussions directes. La Tunisie représente un cas à part en raison de l'attentat d'avril 2002 contre une synagogue à Djerba (22% de baisse des recettes touristiques). De plus, le pays a dû faire face aux conséquences d'une grande sécheresse. Au départ, le Maroc a affiché une baisse de 15% de ses recettes touristiques, mais la situation s'est depuis lors rétablie. La plupart des pays méditerranéens ont rapidement procédé à un réajustement de leurs politiques en matière de budget et de balance commerciale.

iv) L'Amérique latine

Les répercussions dans cette région du monde vont continuer à se faire fortement sentir, d'une part en raison de la crise que connaît le secteur financier dans certains pays de la région et, d'autre part, en raison de la dépendance de cette dernière à l'égard de l'économie américaine. La Banque mondiale a tablé sur une croissance économique de 1% pour 2001, ce qui correspond à un recul de 3,2% par rapport à 2000. Le Fonds monétaire international, quant à lui, prévoit un recul de 2,5%.

2. Conséquences à long terme

L'OCDE, dans son rapport de juin 2002² sur les conséquences économiques du terrorisme, fait état des conséquences potentielles des attentats à long terme dont l'impact pourrait se faire sentir sur trois plans:

a) Les coûts des transports

La hausse des coûts du transport maritime tout comme des coûts du transport du fret aérien n'a pas dépassé 10% dans la période qui a suivi les attentats. Les coûts des transports devraient cependant connaître une hausse à long terme, conséquence des mesures de sécurité supplémentaires (en particulier le transport aérien des produits périssables), et la compétitivité des petits exportateurs des PED risque de se détériorer en raison de mesures administratives susceptibles d'occasionner des retards. Il faut également s'attendre à des hausses considérables des coûts imputables à l'adoption de mesures discriminatoires (certification obligatoire) frappant des lieux d'origine considérés comme peu sûrs. Le coût des retards, des formalités douanières et des contrôles de sécurité dans les PED peuvent représenter entre 5 et 13% de la valeur des marchandises. Selon des experts du secteur de l'industrie, une hausse du prix des marchandises de 1 à 3% est à prévoir au titre des seules mesures de sécurité supplémentaires.

b) L'industrie du tourisme

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, la crainte de nouveaux attentats s'est traduite, en octobre 2001, par un taux d'annulations de 12 à 15% par rapport à l'année précédente. La situation n'est pas encore parfaitement rétablie. Dans les PED, la part du tourisme dans le PNB est de l'ordre de 2 à 3%, ce pourcentage étant plus élevé dans les Caraïbes, le Pacifique Sud et certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. À moyen terme, la situation devrait connaître des fluctuations, sachant que les facteurs qui la déterminent échappent au contrôle des autorités nationales.

c) Les transferts de fonds des travailleurs émigrés

Le renforcement des contrôles à l'immigration entraîne une diminution du nombre de travailleurs issus des pays en développement et des nouveaux pays industrialisés, ce qui se répercute sur leurs transferts de fonds qui sont, pour les pays d'origine, une source de revenus importante dépassant même les recettes des exportations. Ce phénomène affecte l'Amérique centrale, les Caraïbes, le Moyen-Orient et les pays méditerranéens.

3. Autres répercussions

Dans les pays méditerranéens, les dépenses de consommation ont diminué tandis que l'épargne a augmenté, ce qui a conduit à un nouveau ralentissement de la croissance. Il n'existe pas encore de statistiques traduisant une nouvelle baisse éventuelle des investissements étrangers, déjà les plus faibles au monde (augmentation de seulement 1,5% à 2,5% du PNB sur une décennie), mais il est probable qu'il en soit ainsi. Sur les marchés financiers, il a fallu supporter des risques supplémentaires considérables et certains pays vont dépendre davantage de l'aide financière étrangère.

Nombreux sont les pays musulmans dont les gouvernements ont réagi de façon particulièrement énergique à l'égard des cercles islamistes à la suite des attentats du 11 septembre. Un grand nombre d'extrémistes et d'agitateurs, soupçonnés de menacer la sûreté de l'État, ont été arrêtés, tandis que les partis d'opposition ont été soumis à des contrôles accrus et que les libertés civiles ont été réduites. Si, dans l'ensemble, la liberté de la presse et des médias a été maintenue dans les pays islamiques, un rapport de "Freedom House" publié en mars 2002 fait cependant état de

certain cas de restrictions, par exemple en Jordanie où, conformément à un amendement du code pénal, les journalistes sont passibles d'une peine de prison si leurs publications mettent en péril l'unité nationale, poussent la population au trouble ou bien nuisent à la réputation de l'État. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, des tendances réactionnaires de la part de certains gouvernements arabes ne sont pas à exclure.

En raison d'une sélection plus stricte, on observe, dans les universités occidentales, une diminution du nombre des étudiants en provenance de pays islamiques, les universités d'accueil exerçant également sur eux une surveillance accrue. Cette situation a des conséquences directes pour le niveau d'éducation des jeunes désireux de poursuivre des études, ces derniers pouvant être amenés à changer d'orientation et à se détourner des pays occidentaux.

La question de savoir dans quelle mesure le financement de la politique de développement est influencé par la nouvelle hiérarchie des priorités reste hypothétique. La conférence de Monterrey du 18 au 22 mars 2002 laisse à penser que la majorité des pays donateurs est parfaitement consciente du fait que dans un contexte de lourdes menaces, la politique de développement est plus importante que jamais. Il ne faut cependant pas oublier que les ressources consacrées à la défense et à la sécurité doivent nécessairement être épargnées dans d'autres secteurs.

"La coalition contre le terrorisme doit aller de pair avec une coalition pour le développement" (R. Prodi le 24.10 2001 devant le Parlement européen).

B. Conséquences pour la politique de développement de l'UE

La question des conséquences que les attentats du 11 septembre contre le World Trade Center (WTC) à New York, le Pentagone et l'attaque évitée contre la Maison blanche à Washington ont eues pour la politique de développement suppose implicitement que cette dernière soit à même d'absorber les effets ressentis actuellement et puisse éventuellement contribuer à prévenir les conflits à l'avenir.

La question de l'efficacité de la politique de développement dans ce contexte exige une réflexion approfondie portant sur les auteurs des attentats, les causes et les motivations de ces derniers, ainsi que l'environnement économique, social, religieux et culturel, notamment dans le monde arabo-musulman. Pour comprendre les attaques, il est nécessaire de les resituer dans un ensemble temps/contexte plus large. Il convient d'analyser objectivement le rôle des pays occidentaux industrialisés dans les relations internationales, principalement celui des États-Unis. À cet égard, les aspects liés au pouvoir et à l'économie, en particulier l'approvisionnement en pétrole - facteur crucial pour le développement des pays producteurs et les relations internationales - ne sauraient être passés outre. Une analyse correcte est également nécessaire pour déterminer la nature de l'action à entreprendre, laquelle ne doit naturellement pas se limiter à la seule politique de développement. Comme la bible nous l'enseigne, tenter de comprendre les raisons de notre adversaire ne signifie pas que nous en reconnaissons les arguments.

I. Le contexte international après les attentats

Les événements du 11 septembre 2001 ont frappé les Américains au plus profond d'eux-mêmes et ont ouvert une nouvelle ère dans les relations internationales. Ces attaques constituent le point culminant d'une longue série d'actes d'hostilité qui se poursuivent encore, essentiellement à l'égard de citoyens et d'intérêts américains. Le premier attentat-suicide remonte à avril 1983, avec l'attaque de l'ambassade des États-Unis à Beyrouth, dans lequel 63 personnes ont perdu la vie. Il a été suivi, en octobre 1983, par une autre attaque contre une caserne américaine à Beyrouth, qui a fait 299 morts.

a) Le 11 septembre: les attentats antiaméricains les plus graves encore jamais commis

Il ne fait maintenant plus aucun doute que les attaques ont été inspirées et financées par Oussama Ben Laden, un millionnaire déchu de sa nationalité par le régime saoudien, et ses partisans appartenant à l'organisation Al Qaida. Les États-Unis l'avaient déjà soupçonné d'être à l'origine de précédents attentats contre des cibles américaines: un bâtiment abritant des conseillers militaires américains en Arabie saoudite le 13 novembre 1995, une attaque à Khobar, en Arabie saoudite, le 25 juin 1996, faisant de nombreux morts et blessés, les attaques contre les ambassades américaines de Nairobi et de Dar-es-Salam en août 1998, qui ont coûté la vie à des centaines de personnes et fait des milliers de blessés, ainsi que l'attaque contre le destroyer américain "USS-Cole" dans le port d'Aden, en octobre 2000.

b) Attentats perpétrés dans d'autres pays

Les attaques n'ont pas uniquement été dirigées contre des citoyens et des intérêts américains. Depuis les années 70, plusieurs attentats ont été perpétrés en **Egypte**, par des militants des "Frères musulmans" et d'autres organisations, qui ont fait plus de 1 200 victimes, en particulier des touristes (par exemple 58 touristes suisses et 4 Egyptiens tués à Louxor en 1997), mais ont également coûté la vie au président égyptien, Anouar el-Sadate, en 1981. D'autres attaques ont eu lieu en **Algérie** où, depuis plus de dix ans, des dizaines de milliers de civils ont été assassinés, le plus souvent par des groupes islamistes comme le GIA, ainsi qu'au **Pakistan** en mai 2002 (contre des constructeurs français de sous-marins), en **Inde** où des querelles opposent surtout des groupes religieux et, enfin, aux **Philippines**, où une organisation criminelle de la mouvance islamiste (Abu Sayyaf) justifie ses agissements hors-la-loi (kidnapping, extorsions et exécution d'otages) en alléguant une vengeance contre des décennies de préjudices économiques de la part du gouvernement central. Dans les années 80 et 90, **Paris** a été le théâtre de plusieurs attentats qui ont fait de nombreux morts et blessés. Plus récemment (décembre 2000), un attentat planifié contre des établissements à Strasbourg a pu être déjoué. En avril 2002, une synagogue a été incendiée à Djerba, le responsable en étant probablement l'organisation Al Qaida.

c) Réaction de la communauté internationale

Le jour qui a suivi les attentats, le 12 septembre, le Conseil de sécurité des Nations unies a très sévèrement condamné les attentats qu'il a qualifiés de menace contre la paix et la sécurité internationales. Dans le même temps, il a exprimé son intention de combattre le terrorisme. Le 28 septembre, le Conseil de sécurité a appelé tous les États à mettre en œuvre un train complet de mesures visant à lutter contre le terrorisme.

Du 27 au 29 novembre 2001, le programme des Nations unies pour le développement a organisé une conférence à laquelle ont participé la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement ainsi que la Commission, en vue de déterminer les besoins et les priorités en matière de reconstruction de l'Afghanistan.

Les gouvernements de quasiment tous les États, y compris des États islamiques, ont condamné les attentats dans des déclarations officielles. Contre le terrorisme, les États-Unis sont parvenus à former une vaste coalition internationale à laquelle se sont joints de nombreux États islamiques, dans le but essentiel d'éliminer le réseau Al Qaida et le régime taliban en Afghanistan qui apportait son soutien à cette organisation et qui, entre-temps, a été écarté par la force.

Le Conseil européen extraordinaire de **Bruxelles** du 21 septembre 2001 a adopté un plan d'action prévoyant des initiatives dans les domaines suivants: coopération policière et judiciaire, démarches diplomatiques, aide humanitaire, sécurité aérienne, économie et finances, ainsi que mesures d'urgence. Il est intéressant de noter que le Sommet, d'une part, a refusé toute assimilation du terrorisme avec le monde arabo-musulman et, d'autre part, a déclaré que l'Europe entendait agir de concert avec les États-Unis pour mener une lutte résolue contre le terrorisme.

Le Parlement européen a exprimé sa solidarité avec le peuple et le gouvernement des États-Unis dans une résolution du 4 octobre 2001 sur le Conseil européen extraordinaire du 21 septembre 2001, dans laquelle il rappelle également la nécessité d'agir en ce qui concerne la sécurité intérieure et extérieure, la coopération judiciaire et les questions économiques³. Parallèlement, il préconise une action allant dans le sens d'un renforcement du dialogue politique avec les pays pouvant être des foyers du terrorisme. La condamnation sans appel de l'exploitation qui peut être

faite d'une religion pour justifier des actes meurtriers ainsi que le refus de la suprématie d'une civilisation sur la base de sa religion constituent un élément particulièrement important.

Le Sommet européen du 19 octobre 2001 à **Gand** a établi les priorités de la mise en œuvre des mesures arrêtées en matière de coopération policière et judiciaire et est convenu d'une collaboration étroite avec les États-Unis. Le Conseil a notamment exprimé son soutien résolu aux opérations militaires américaines engagées en Afghanistan le 7 octobre et les a déclarées compatibles avec la Charte des Nations unies, compte tenu du refus du régime taliban de livrer les dirigeants d'Al Qaida tenus pour responsables des attentats. Le Conseil a promis une vaste aide humanitaire ainsi que la participation de l'UE à la reconstruction de l'Afghanistan. Par ailleurs, il a demandé la reprise du processus de paix au Moyen-Orient et un renforcement de la coopération culturelle avec le monde arabo-musulman afin d'éviter que ce dernier ne soit assimilé au terrorisme.

Le Sommet européen des 14 et 15 décembre 2001 à **Laeken** a une nouvelle fois demandé qu'il soit mis un terme à la violence au Moyen-Orient et a recommandé l'envoi de troupes internationales en Afghanistan en vue de rétablir l'ordre et la stabilité. Un engagement a été pris quant à une participation de 360 millions d'euros au titre de l'aide humanitaire.

À la suite des attentats du 11 septembre et dans le contexte de la formation d'une coalition internationale contre le terrorisme, le Président du Conseil, le Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, Javier Solana, et le Commissaire compétent pour les relations extérieures, Christopher Patten, ont effectué des visites au Pakistan, en Arabie saoudite, en Iran, en Egypte et en Syrie et se sont également rendus dans d'autres pays du Moyen-Orient avec le Président de la Commission, Romano Prodi. Le Pakistan s'est vu octroyer une aide de l'UE d'un montant de 100 millions d'euros. D'autres rencontres ont eu lieu en marge de l'Assemblée générale des Nations unies du 9 au 15 novembre 2001. Parallèlement, le Commissaire responsable pour la politique de développement, Poul Nielson, a effectué de nombreux déplacements.

d) Conférences internationales

À la suite des attentats du 11 septembre, des conférences et des séminaires se sont tenus aux quatre coins du monde sur l'essence de l'islam ainsi que sur les relations entre cette religion ou ses disciples militants avec la civilisation occidentale. Certains d'entre eux sont mentionnés ci-dessous.

Cinquante représentantes de haut niveau de mouvements de femmes engagées dans la prévention des conflits se sont rencontrées le 4 décembre 2001 à Bruxelles lors d'une conférence avec des femmes afghanes et ont appelé à un remplacement du régime taliban par un gouvernement respectant les droits de la femme.

Le 28 novembre 2001 s'est tenu au Caire un colloque d'intellectuels arabes où ces derniers ont demandé que les textes religieux fassent l'objet d'une lecture critique. Selon eux, en effet, l'idéologie islamiste exploiterait la religion afin de mobiliser les masses.

Les 19 et 20 décembre 2001 a eu lieu à Bruxelles, sur le thème du rôle des religions dans le processus de paix, une conférence du "Interfaith Meeting" qui était dirigée par le Président de la Commission, Romano Prodi, et le patriarche œcuménique Bartholomée et qui réunissait des hauts représentants du judaïsme, du christianisme et de l'islam.

Les 12 et 13 février 2002, l'ensemble des ministres des affaires étrangères des États membres de l'UE et l'Organisation des conférences islamiques se sont réunis à Istanbul en vue de renforcer les bonnes relations entre les civilisations.

Au mois d'avril, la Ligue arabe s'est réunie à Beyrouth, essentiellement pour discuter du conflit au Moyen-Orient et de ses conséquences au plan international.

Les 6 et 7 juin, les ministres des affaires étrangères de l'UE sont convenus d'une collaboration étroite dans la lutte contre le terrorisme lors d'une rencontre de l'ASEM (Asia-Europe Meeting).

2. Comprendre les attentats

Depuis le 11 septembre, bien des tentatives ont été menées pour comprendre ce qui a motivé les attentats. Les motivations se recoupent partiellement. Il est important de savoir que la planification avait été engagée des années au préalable, si bien qu'il serait erroné de ne chercher les raisons que dans la période ayant immédiatement précédé les attentats. En effet, il convient de placer ces derniers dans le contexte d'un large terrorisme islamiste et de la série d'attentats dont l'origine remonte à l'attaque manquée de 1993 contre le WTC.

a) Le rôle des États-Unis et leur place sur la scène politique internationale

Sachant que les attaques étaient principalement dirigées contre des structures et des citoyens américains, il est possible d'admettre qu'un élément déterminant est l'idée que les auteurs des attentats se font des États-Unis en tant que puissance dominante sur le plan économique et, surtout, militaire. En effet, les attentats visaient les symboles de la puissance militaire et économique des États-Unis.

- La stigmatisation des États-Unis dénoncés comme "le grand Satan" par le régime révolutionnaire en place en Iran depuis 1979 a dressé un tableau de l'ennemi que les Chiites au pouvoir à Téhéran ont véhiculé des décennies durant par médias interposés auprès de l'opinion publique internationale, en mobilisant régulièrement les masses. Des années auparavant, les États-Unis avaient déjà été violemment attaqués en raison de la guerre du Vietnam et de leurs interventions dans d'autres parties du monde.

- Exaspération liée à la présence américaine et à son rôle en Arabie saoudite dans les lieux saints de l'Islam, en particulier du fait que la défense du pays contre l'invasion irakienne a nettement coïncidé avec la défense des intérêts américains en matière d'approvisionnement en pétrole, les États-Unis protégeant un régime non démocratique et impopulaire (qui avait expulsé Ben Laden en raison de son implication dans de précédents attentats et qui, sous la pression des Américains, n'avait pas autorisé le retour de celui-ci après son expulsion du Soudan).

Aussi faut-il voir une raison dans une résistance nationaliste doublée d'un élément religieux contre l'ingérence étrangère. Il est à noter que dans une vidéo, Ben Laden dénonçait l'humiliation subie par le monde arabe depuis quatre-vingts ans, à savoir depuis le partage des provinces arabes du défunt empire ottoman entre la Grande-Bretagne et la France devenues puissances mandataires (ainsi que la Ligue des nations pour ce qui concerne la Palestine) lors de la conférence de San Remo, du 19 au 26 avril 1920.

À présent, le nationalisme arabe se heurte, dans son objectif d'une répartition équitable des recettes du pétrole, à la communauté d'intérêts constituée par l'Arabie saoudite et les États-Unis (défense du régime en échange de l'approvisionnement en pétrole des États-Unis). Dangereux, contradictoire et, de ce fait, politiquement explosif, tel est le soutien américain aux Wahhabites qui, en finançant des groupes islamistes à travers le monde, ignorent les aspirations à la démocratie qui apparaissent également dans les pays arabes et achètent la paix (de plus en plus menacée) dans leur propre pays. Des réformes sur la voie d'une démocratisation grâce à un soutien apporté aux forces modérées ainsi qu'à des investissements dans l'éducation de la population peuvent seuls assurer un équilibre pacifique et durable des intérêts dans la région, le prix en étant toutefois probablement que la maison royale des Wahhabites décide de renoncer radicalement à ses désirs de domination absolue. À long terme, les Américains ne pourront plus poursuivre le double jeu actuel dans lequel ils assument un rôle de protecteurs tout en se posant paradoxalement comme victimes. Dans ce cas également, il pourrait s'avérer que les États-Unis, en ayant mené une politique à court terme erronée accordant la priorité à la stabilité et à la sécurité de l'approvisionnement en pétrole, aient, contre les signes du temps, misé sur un régime conservateur. Il est tout à fait possible que l'intérêt accru que les États-Unis portent ces derniers temps à l'égard d'un changement de régime en Irak ait un rapport avec cette constatation tardive, mais toute action violente dans ce sens pourrait constituer une nouvelle erreur fatale. Le dictateur irakien a beau être impopulaire parmi les Arabes, une intervention militaire américaine en Irak ferait naître, contre l'Occident, une solidarité risquant également d'affecter les intérêts de l'UE en matière de sécurité. Sur fond de conflit au Moyen-Orient non résolu, les gouvernements arabes seraient soumis à une forte pression de leur opinion publique à laquelle il serait difficile de résister.

- Rejet politique et idéologique, par les Américains, du régime taliban avec lequel Ben Laden et ses partisans étaient étroitement liés, après un soutien initial motivé par les intérêts pétroliers américains (oléoduc traversant l'Afghanistan). L'ironie de l'histoire veut que ce soient les États-Unis, le Pakistan et l'Arabie saoudite qui aient fourni une aide financière et des armes aux mouvements islamistes contre l'occupant soviétique durant la guerre en Afghanistan, ces mouvements ayant fini par ne plus établir de différence entre le "Satan" soviétique et le "Satan" américain, les deux puissances étant considérées comme des envahisseurs. Par la suite également, les intégristes formés dans des madrassas du Pakistan ont bénéficié du soutien des États-Unis et du Pakistan. Les combattants venus de Tchétchénie, du Pakistan, du Yémen, de l'Arabie saoudite et du Soudan qui ont fait leurs classes dans la guerre d'Afghanistan sont ensuite revenus dans leurs pays d'origine avec un message de violence. Le GIA qui sévit en Algérie continue de témoigner de cette violence sanglante, héritage de son passé.

- Attitude des États-Unis ressentie comme dominatrice et impérialiste dans la région du Golfe où ceux-ci ont proclamé un intérêt national lié à leur approvisionnement en pétrole qu'ils sont, le cas échéant, prêts à défendre par les armes. Cette attitude est considérée comme une usurpation, même si les Américains sont à même de s'en référer à un accord de 1945 conclu entre le roi Ibn Saud et le Président Roosevelt. Personne ne conteste l'intérêt majeur des pays industrialisés à

l'égard de l'approvisionnement en pétrole dans la région du Golfe, mais la manière dont les États-Unis agissent afin de défendre leurs intérêts économiques est critiquée.

- Le rôle partial des États-Unis dans le conflit au Moyen-Orient. Il y a lieu de considérer les attaques comme un soutien aux "frères" palestiniens dans leur deuxième Intifada (débutée en septembre 2000). Dans ce contexte, il est reproché aux Américains de procéder à une application sélective du droit international. Les attentats ont eu pour conséquence amère de fournir une excuse à Israël et aux États-Unis pour justifier le durcissement de leur position dans le conflit israélo-palestinien auprès de l'opinion publique internationale.

- La poursuite du bombardement d'objectifs irakiens pour non-respect des zones d'interdiction aérienne ainsi que l'embargo contre l'Irak qui, toujours imposé par le Conseil de sécurité, est également critiqué en Occident, avec les effets désastreux qui en résultent pour l'approvisionnement alimentaire et médical, en particulier des enfants en bas âge. La menace américaine de ramener l'Irak à l'âge de pierre en bombardant son territoire a engendré une grande colère et un sentiment d'humiliation. Les attentats contre le WTC ont en quelque sorte constitué une réponse à la guerre menée par les Américains au moyen d'armes télécommandées qui ont fait des milliers de victimes irakiennes. À cela s'ajoute la menace permanente d'une guerre contre l'Irak, dans le but de renverser un régime auquel les Américains avaient apporté leur soutien au temps de la guerre contre l'Iran (1980-1988), dans le but de contenir le régime chiite de Téhéran dont les visées expansionnistes étaient considérées comme une menace.

b) Conflits d'ordre général entre civilisations

- Les attentats ont également été interprétés comme des actes de révolte désespérés d'un islam radical en déclin contre la supériorité économique et technologique occidentale, telle qu'incarquée par les États-Unis et ressentie comme une provocation; selon cette interprétation, les pays arabomusulmans représentent une civilisation rétrograde qui, faute de réussir à entrer dans le présent, ne parvient à s'affirmer vis-à-vis de la culture occidentale dominante que dans une confrontation violente et destructrice: le terrorisme en tant que défense contre la pression du progrès et de la modernisation. Selon cette théorie, Ben Laden se devait d'attaquer la superpuissance que sont les États-Unis afin de légitimer l'islam en tant que puissance universelle, dans le but de gagner l'approbation et l'adhésion du monde islamique.

- les mouvements islamistes ont fait leurs les frustrations et les revendications sociales. Sachant que de nombreux pays sont des États islamiques, l'opposition ne peut s'exprimer sur les plans religieux et culturel, raison pour laquelle les pays industrialisés constituent le seul exutoire.

La frustration est née de l'échec de la décolonisation, qui n'a apporté ni bien-être ni démocratie, et de l'échec du système économique néolibéral, qui exclut de vastes groupes de la population des avantages de la modernité et creuse encore davantage le fossé entre les riches et pauvres. Aussi des efforts ont-ils également été déployés pour justifier les attaques comme une juste guerre contre un Occident qui exploite les pays en développement, et ce nonobstant le fait que 15 des 19 auteurs des attentats étaient des Saoudiens issus de la classe moyenne éduquée et aisée.

- Une autre approche est que les fidèles mènent une "guerre sainte" contre les infidèles pour combattre un modèle de société qui est incompatible avec l'islam et offense profondément les croyances des musulmans (rôle de l'homme et de la femme, planification familiale, rôle de la religion dans l'État et la société, interprétation de la démocratie, droit, prodigalité et décadence morale d'une société de consommation et de "plaisir" sans tabous, dont le Dieu est l'argent). D'évidence, une telle image de l'Occident peut parfaitement engendrer la haine et le mépris dans une société aux valeurs traditionnelles.

- Bien que les attentats du 11 septembre aient été perpétrés par des terroristes islamistes, on ne peut s'empêcher d'y voir également une réaction à des phénomènes internationaux critiquables (nationalisme, fanatisme religieux, pauvreté, injustice et existence de couches sociales défavorisées, conflit Nord-Sud). Il est possible de voir dans ces phénomènes les signes avant-coureurs de futurs conflits qui revêtent pour le moment la forme de luttes pour la propriété et la distribution des ressources dans les pays en développement et nouvellement industrialisés, mais qui s'étendent également aux pays industrialisés occidentaux considérés comme les véritables responsables (cf. les conflits religieux en Inde entre musulmans et hindous tout comme les affrontements entre mouvements nationalistes et religieux indiens et pakistanais à propos du Cachemire, ainsi que les conflits internes au Soudan et au Nigeria).

- Dans le monde islamique, l'idée est largement répandue que les attentats ne peuvent pas avoir été commis par des musulmans, en raison de l'incompatibilité de tels actes avec les préceptes du Coran (interdiction de se suicider et de tuer des innocents). Il ne peut donc s'agir que d'un complot. Cela est toutefois en contradiction avec le fait que les auteurs des attentats étaient des musulmans convaincus et qu'il ressort de documents laissés derrière eux que leur dessein était de tuer le plus grand nombre possible de juifs et de chrétiens. De toute évidence, le projet d'attentats ne saurait être considéré comme représentatif de l'islam dans son ensemble, dans la mesure où il doit être placé dans le contexte pakistano-afghan (radicalisation due à la situation de guerre).

- La théorie de Huntington d'une lutte de cultures porte sur la nature potentielle de futurs conflits et propose des pistes de réflexion sur les moyens de les résoudre de manière pacifique. Selon Huntington, les événements du 11 septembre confirment sa théorie d'une guerre des civilisations et il met également en garde contre une mondialisation des conflits intra-islamiques, en indiquant que dans la plupart des États islamiques, les gouvernements sont de type non démocratique et l'opposition est de type fondamentaliste. À en croire les propos de Ben Laden après les attentats, son intention était justement de donner l'amorce initiale à cette confrontation entre les deux civilisations. Le fait que les États-Unis aient réussi à mettre en place une coalition antiterroriste à laquelle s'est allié le monde arabo-musulman n'est pas nécessairement en contradiction avec la théorie de Huntington.

- À l'examen de toutes ces motivations, on ne peut s'empêcher de pencher en faveur de la thèse selon laquelle, conformément aux propres déclarations des auteurs présumés, les attentats sont bien le fait de terroristes islamistes inspirés par le fanatisme religieux dans la poursuite d'objectifs de "realpolitik", à savoir combattre la position hégémonique des États-Unis dans la région arabo-islamique. Un autre objectif de Ben Laden était certainement de gagner l'adhésion des Arabes et des musulmans à la cause islamiste. Il convient cependant de souligner à nouveau la manière désastreuse dont les services secrets américains ont pendant des années, en liaison avec le gouvernement pakistanais, encouragé le militantisme de ces islamistes.

3. L'islam entre tradition et modernité

a) *Position des leaders religieux*

Les hauts représentants des deux principaux courants de l'islam, Mohamed Sayed Tantawi, recteur de la grande mosquée Al-Azhar du Caire pour les Sunnites, et Ali Khamenei, leader spirituel des Chiites en Iran, ont publiquement et fermement condamné les attaques du 11 septembre et ont fait valoir que rien ne les justifiait sur le plan religieux. Le premier ne s'est pas exprimé sur la base de principes, mais au motif que Ben Laden avait nui à la cause islamique, qu'il avait discrédité l'islam alors qu'il progressait dans le monde et qu'il lui avait ôté toute légitimation.

Nombreux ont été les représentants de l'islam à déclarer que les auteurs n'ont pas agi au nom de l'islam. Il ne pouvait en effet pas s'agir d'une jihad, seule une autorité religieuse pouvant la proclamer dans une fatwa. Par ailleurs, le seul objectif d'une guerre sainte peut être la défense du territoire. Certains passages du Coran, comme la sourate 9, verset 29, qui appelle à combattre "ceux qui n'adhèrent pas à Allah", doivent être placés dans leur contexte historique, puisqu'il s'agissait alors pour l'islam de s'établir, de s'étendre et de se définir par rapport au christianisme. À cet égard, le concept de juste guerre n'est pas étranger au christianisme, comme en témoignent les écrits de Saint-Augustin⁴. Certains leaders d'opinion, comme Omar Bakri, porte-parole du Mouvement international islamique Al-Muhajiroun, et Maulana Salah Ahmed Naorani, leader de Jamiat-ulema-i-pakistan, ont publiquement approuvé les attentats.

b) *Querelles de courants et modernisation*

Le monde islamique n'est pas monolithique: l'islam, comme toutes les grandes religions, est enseigné et vécu différemment aux quatre coins du monde. Les querelles sont intenses entre les différents courants, les intégristes utilisant le Coran et les traditions aux fins d'une idéologie de la confrontation violente. Ils se réfèrent à la sourate 47, verset 35: "... n'appellez pas à la paix (les mécréants) alors que vous êtes les plus hauts...".

Dans les fiefs musulmans orthodoxes, les valeurs traditionnelles, en particulier la charia⁵, ce droit islamique qui semble inhumain aux yeux de l'Occident en raison des sanctions qu'il prévoit, n'ont encore en rien été influencées par les notions relevant de la philosophie des lumières et du rationalisme⁶.

Les fortes influences occidentales, en particulier les pressions de démocratisation, une nouvelle conception du rôle de l'État, l'accent mis sur les droits de l'homme, l'idéal occidental du libre épanouissement personnel et l'individualisme marqué ont conduit dans les États islamiques à des conflits et les ont même parfois soumis à des épreuves. Compte tenu de la progression rapide de la globalisation, le sentiment d'être culturellement noyé par un Occident économiquement et technologiquement supérieur devait nécessairement conduire à un sentiment d'aliénation, d'une sorte de colonisation culturelle, et, par conséquent, à de forts mouvements de résistance. À l'heure actuelle, l'islam se trouve dans une situation de bouleversement comparable à celle qu'avait par exemple connue l'Europe à l'époque de la réforme et des guerres de religion aux XVIe et XVIIe siècles et qui avait entraîné une certaine radicalisation. Aussi peut-on considérer que l'on assiste à un décalage des phases d'évolution de la civilisation. Le fondamentalisme islamique frappe avant tout les États musulmans mêmes, mais de plus en plus, dans les États arabes également, il est question d'un échec de l'islam en tant que mouvement politique. (Hormis en Algérie, les fondamentalistes ont partout perdu les élections au cours des dernières années.) La religion en tant que fondement identitaire est remise en question. La nécessité d'une

modernisation, ressentie comme inévitable, associée à un attachement parallèle aux traditions, crée un conflit pour l'individu, mais aussi pour la société tout entière. Ce conflit, tout comme les questions sociales urgentes, ne pourra être résolu que si l'islam fait preuve d'ouverture. Dans ce contexte, il faut voir un signe encourageant dans le récent accord conclu entre les parties au conflit au Soudan concernant la suppression de la référence à la charia en tant que religion d'État dans la constitution. Il s'agissait-là d'un point de conflit permanent qui empêchait une coexistence pacifique entre les communautés chrétienne et musulmane.

À long terme, l'islam fera certainement preuve d'adaptation. N'oublions pas qu'en Europe, la laïcisation s'est imposée progressivement au prix d'une forte opposition de certains représentants de l'Église romaine catholique qui ont joué un rôle ambigu dans les domaines de la démocratie, des droits humains et de l'égalité entre hommes et femmes. Cette adaptation à la modernité est d'autant plus urgente et probable que le réseau des relations internationales et des échanges devient plus dense. Dans ce contexte, les développements les plus récents concernant la démocratisation en Turquie illustrent parfaitement cette tendance.

c) Défaillance de l'État: influence des islamistes

Nombre d'États islamiques sont confrontés à une situation économiquement et politiquement difficile. Ils ne sont pas en mesure de gérer la forte croissance démographique sur le plan socio-économique (le planning familial est très mal accepté par la population), tandis que des pans entiers de la population, notamment les jeunes, n'ont aucune perspective d'avenir et ne participent pas aux processus décisionnels politiques. Les principaux leaders religieux tirent partie de cette situation et défient l'État. Ils utilisent l'islam comme "lien" social offrant une base identitaire et, grâce à leurs institutions islamiques très actives, ils offrent des services de base et de bienfaisance partout où l'État n'a pas (complètement) rempli sa mission. C'est ainsi que des phénomènes tout d'abord religieux revêtent un aspect social (et socialement pertinent!). (L'orientation des œuvres religieuses dans les pays industrialisés occidentaux, particulièrement importantes sur le plan social, est fondamentalement différente dans la mesure où elle n'entrent pas en concurrence avec l'État mais le complètent).

Dans ces circonstances, les sociétés civiles laïques qui apparaissent sont évincées. L'objectif des islamistes est de rallier autour d'eux les masses et de faire un mouvement politique d'un mouvement social. L'État, pour des raisons d'incompétence et de corruption manifestes, se trouve en permanence contraint de se justifier. En 1979, le projet a réussi en Iran. Le cas de ce pays montre bien qu'en fin de compte, la préoccupation des mollahs était de conserver un pouvoir qu'ils voyaient menacé d'abord par les évictions du Shah puis par les efforts de réforme et de démocratisation.

Si la pauvreté en elle-même ne constitue pas une motivation pour des actes terroristes, l'expérience montre que des populations démunies et faiblement éduquées peuvent être manipulées par des cercles spirituels, religieux ou financiers influents. Cette constatation est un point de départ important quant à la nature des mesures à prendre en matière de politique de développement. Seul un programme de lutte contre la pauvreté et d'éducation efficace peut être à même de convaincre des populations qui obéissent à des leaders fanatiques et remplis de haine agissant de façon irrationnelle et se présentant comme les défenseurs des valeurs et des intérêts de l'islam.

À cet égard, ce serait une grave erreur de penser que la modernisation des États islamiques passe simplement par leur adoption de la culture et des valeurs occidentales. Modernisation ne signifie

pas occidentalisation. Il serait tout aussi erroné de soutenir des régimes autoritaires au seul motif qu'ils sont laïcs, c'est-à-dire non islamiques.

4. Le rôle de l'islam en Afrique noire

a) L'influence croissante de l'islam

En Afrique noire existent différents courants islamiques en conflit avec les musulmans modérés. Des décennies durant ont dominé les "confréries" des mourides, des tidianes et des quadras et d'autres groupements sous l'influence de l'Afrique du Nord ou de la région du Golfe. À ce niveau, il existait des liens avec les musulmans arabes et entre les organes d'État. Depuis les années soixante-dix, la société africaine, suite à la crise économique, à la paupérisation de couches importantes de la population et à l'échec du pouvoir étatique calqué sur le modèle occidental, s'est ouverte à l'islam tel que prêché par des musulmans de la région du Golfe, du Pakistan et de l'Afghanistan. Au Nigeria, on observe une radicalisation croissante.

Des mouvements intégristes comme Ibadou Rahmane et d'autres Frères musulmans ont connu un grand succès, notamment en raison du fait qu'ils reprochent aux modérés de se soumettre à l'Occident, de trahir le "véritable" islam et ses valeurs ainsi que de négliger les pauvres. Il ne faut pas non plus oublier le soutien financier et logistique des mollahs iraniens destiné à financer de généreux programmes sociaux pour les pauvres. Cependant, les dirigeants arabes de la région du Golfe pourraient eux aussi avoir intérêt à conserver un regard critique à l'égard des intégristes qu'ils ont soutenus financièrement et qui pourraient un jour se retourner contre eux. Pour le moment, toutefois, les communautés musulmanes traditionnelles conservent le contrôle de la situation grâce à leurs chefs religieux influents.

Le fondamentalisme apparaît aux yeux de beaucoup de musulmans comme une arme bienvenue contre un État corrompu et l'influence culturelle étrangère excessive qui va de pair. Pour de nombreux Africains qui sont confrontés au quotidien à un appareil étatique non démocratique, corrompu et violent, qui ne respecte pas les libertés fondamentales du citoyen, ne remplit pas son rôle social et tolère les inégalités sociales, les attentats du 11 septembre ont été perçus comme une juste vengeance contre une superpuissance qui ne se préoccupe que de ses propres intérêts.

Les États africains laissent les mains libres aux intégristes à l'égard de la population qui bénéficie des œuvres caritatives musulmanes (mosquées, écoles) dans les domaines où l'État fait preuve de carence, mais également en raison de la liberté d'action considérable dont jouissent les autres œuvres caritatives, certaines œuvres chrétiennes par exemple. Une telle situation prévaut au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Par ailleurs, un nombre croissant d'étudiants africains vont poursuivre leurs études au Pakistan, où ils suivent un enseignement islamique.

b) La situation dans différents pays africains

Le 17 octobre 2001, après une condamnation quasi unanime des attentats, quelque 30 chefs d'État et de gouvernement africains ont conclu, à l'initiative du chef d'État sénégalais Abdoulaye Wade, un "pacte africain contre le terrorisme", notamment dans l'espoir de sortir le continent de son isolement. L'opinion publique, notamment en considération de la réponse militaire américaine en Afghanistan, ne partage cependant pas unanimement cette position: la population majoritairement musulmane du Nigeria, du Niger, du Sénégal (musulmans à 95 %), du Soudan et de la Côte d'Ivoire, qui partage la position de ses frères de religion, voire celle de Ben Laden, a manifesté son antiaméricanisme lors de manifestations publiques. Au Sénégal cependant, l'activisme islamiste se limite à quelques groupements isolés. Au début des années quatre-vingts,

l'influence grandissante de Kadhafi au Sénégal (ainsi qu'en Gambie) avait conduit à une rupture des relations diplomatiques.

Au Niger, il existait des courants islamistes puissants, notamment dans les provinces du sud proches du Nigeria, pays qui exerce une forte influence. Dans ce pays, Ben Laden a été fêté comme un héros. Les Iraniens et les Pakistanais ouvrent des écoles coraniques et des hôpitaux gratuits. Les islamistes se sont opposés à la politique de planning familial du gouvernement. Une grande partie des Nigériens éprouvent des sentiments antiaméricains en raison de la guerre en Afghanistan.

Mi-octobre 2001, cinq Pakistanais accusés d'atteinte à la sûreté de l'État ont été expulsés de Guinée-Bissau (ils appartenaient à la confrérie des Hamadya, une secte pakistanaise dont le siège est à Londres). Cette secte a déjà construit 40 mosquées et 20 écoles coraniques en Guinée-Bissau, et assuré la formation de 60 enseignants.

Fin octobre 2001, 40 Pakistanais ont été expulsés du Mali pour activités "suspectes".

Au Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique, les musulmans ont ouvertement manifesté leur sympathie à l'égard de Ben Laden. À la suite des bombardements en Afghanistan, les hostilités particulièrement marquées entre les communautés chrétienne et musulmane ont conduit, les 12 et 13 octobre 2001, à des affrontements de rue opposant les islamistes et l'armée à Kano et à une chasse aux chrétiens. Une centaine de morts sont à déplorer. Ces conflits revêtent un caractère ethnique, religieux et politique, dans la mesure où plusieurs ethnies luttent pour le pouvoir. Les chrétiens appartiennent aux ethnies méridionales des Ibos et des Yourubas, tandis que les musulmans appartiennent à la tribu septentrionale des Haoussas. La charia a été introduite dans 12 des 33 provinces du Nigeria, en violation de la constitution. Depuis 1999, les conflits religieux ont coûté la vie à des milliers de personnes.

Au Cameroun, une étroite majorité de la population est chrétienne. Des heurts ont opposé les partisans de la confrérie Tidjanya et les fondamentalistes wahhabites d'Arabie saoudite, désireux d'imposer leur vision de l'islam.

Jusqu'en 1996, Ben Laden, après avoir été déchu de sa nationalité saoudienne, a trouvé refuge à Khartoum et, à partir du Soudan, a développé son réseau en finançant des organisations commerciales et des associations musulmanes (implications dans le commerce de diamants avec la Sierra Leone également). Le Soudan sort de son isolement après la détention de Al Turabi ainsi que l'introduction d'un système multipartite et de la liberté de la presse. Le Soudan s'est désolidarisé du terrorisme et, le 27 septembre 2001, dans sa résolution n° 1372, le Conseil de sécurité a levé les sanctions infligées au Soudan.

Kadhafi prend la même direction. Dès 1994, il avait demandé à Interpol l'arrestation de Ben Laden, qu'il accusait de financer des intégristes libyens.

Il est probable que Ben Laden a organisé les attaques contre les ambassades américaines du Kenya et de la Tanzanie à partir de la Somalie où l'absence de structures étatiques lui a été bénéfique.

5. Conclusions tirées des attentats

Les attentats du 11 septembre sont le résultat de longues années de préparation de la part d'intégristes musulmans qui, par leurs actes, semblaient vouloir se livrer à une profession de foi mais qui, en réalité, avaient pour objectif de mener des attaques d'ordre politique contre les États-Unis en tant que superpuissance et représentants de la culture occidentale. La longue période de préparation et la planification minutieuse des attentats témoignent d'une haine et d'un mépris profonds qui sont partagés par une partie non négligeable de la population dans les pays musulmans.

Les attentats ayant montré la vulnérabilité de nos sociétés qui contraste nettement avec la suprématie militaire, en particulier celle des États-Unis, mais également l'interdépendance des problèmes et des intérêts internationaux, notamment pour ce qui concerne les relations Nord-Sud, il conviendrait que nous procédions à un examen critique de nos propres responsabilités. Il appartient aux responsables des pays industrialisés aussi bien que des pays en développement de se soumettre à ce processus.

Afin de lutter efficacement contre la terreur, il est nécessaire d'analyser attentivement ses causes réelles aussi bien que ses motivations à la fois irrationnelles et rationnelles. Dans ce contexte, le conflit du Moyen-Orient et l'attitude des puissances liées aux deux parties au conflit ne peuvent être ignorés. Il convient par ailleurs de considérer le lien entre, d'une part, les intérêts géostratégiques (pouvoir politique et économique) des principaux acteurs internationaux dans la région du Golfe, en Asie occidentale et centrale et, d'autre part, les nouvelles aspirations nationalistes et d'autonomie de peuples qui ne veulent plus constituer de simples pions sur l'échiquier du monde.

Il ne sera possible d'éliminer les tensions qui résultent de cette situation qu'en menant un débat ouvert, autocritique et sérieux incluant la participation active des dirigeants politiques et religieux des parties en présence. Il s'agit d'un processus de longue haleine d'élimination des préjugés et de rapprochement auquel l'ensemble de la société doit prendre part et dans lequel les médias ont un rôle déterminant à y jouer. La nécessité de trouver une solution aux problèmes à long terme ne doit pas faire oublier la menace actuelle, qui requiert une action immédiate.

Le terrorisme ne saurait être toléré et une intervention énergique de l'appareil de sûreté de l'État et des forces armées s'impose. À long terme cependant, une politique de prévention, axée sur le consensus plutôt que sur la confrontation ainsi que le soutien aux forces modérées plutôt qu'une mise à l'écart, ont de meilleures chances de réussite. Pluralisme et multilatéralisme sont à leur place dans un monde multipolaire. Le leitmotiv doit être un juste équilibre des intérêts au sein des sociétés et entre les peuples. Il convient d'établir une politique à long terme qui ne soit pas axée sur les intérêts immédiats.

6. Orientations pour une réponse de l'UE au terrorisme - Politique de développement contre réponse militaire -

a) Exigences liées à une réponse militaire

L'UE doit prendre conscience du fait que de tels conflits (qui ne doivent pas nécessairement trouver leur origine dans le monde islamique) touchent également de plein fouet les pays industrialisés qui ne semblent pas impliqués et constituent en outre une menace pour la paix dans le monde. La globalisation ne se limite pas aux seules relations économiques et peut également avoir un impact sur la genèse et la propagation des conflits. Faire part de la volonté d'éliminer à tout prix le terrorisme relève de la pure utopie. Une telle déclaration peut être interprétée comme une provocation et, en fait, encourager les attaques terroristes. Si une réponse militaire s'avérait

inévitables, il conviendrait de la justifier auprès de l'opinion publique internationale, par souci de crédibilité. Les objectifs doivent être clairement exposés, et les moyens engagés doivent être proportionnels au but recherché. Dans la mesure du possible, il convient de favoriser une approche multilatérale conforme au droit international et aux règles des Nations unies. Eu égard à la solidarité arabe prévisible, une frappe préventive contre le régime irakien non couverte par les Nations unies entraîne un risque qu'il faut éviter, celui d'un conflit entre cultures. Ainsi l'Occident pourrait-il tomber dans le piège tendu par Ben Laden, sachant qu'avec les attentats du 11 septembre, il est possible que ce dernier ait voulu amorcer une telle confrontation.

b) Limites de la solidarité de l'UE avec les États-Unis

L'UE ne peut éviter de répondre à la question de savoir dans quelle mesure, bien qu'elle soit elle-même une cible du terrorisme, elle est disposée à soutenir une politique américaine favorisant essentiellement une réponse militaire contre le terrorisme, quant aux objectifs aussi bien qu'aux moyens engagés. Le problème est illustré par le fait que les dépenses militaires des États-Unis s'élèvent à un milliard de dollars par jour alors que les ressources consacrées à la politique de développement représentent 0,1 % du PNB, tandis que la situation est inverse dans les États membres de l'UE. Les Américains comptent sur leur puissance et voient dans toute volonté de compromis une marque de faiblesse et de vulnérabilité au chantage. Ils considèrent comme suspecte l'attitude européenne d'apaisement avec laquelle les Européens n'ont fait que de mauvaises expériences au siècle dernier. Au sein des États-Unis mêmes a eu lieu un vif débat qui a notamment donné lieu à une lettre ouverte de 58 intellectuels sur la légitimité de la guerre, publiée en mars 2002, et une réponse à cette dernière, publiée en avril 2002.

Maintenant, notamment en raison de sa dette envers les Américains qui ont payé de leur vie pour contribuer à libérer le vieux continent de la terreur du nazisme, il est demandé à l'Europe de faire preuve de solidarité avec les États-Unis. Ne serait-ce qu'en raison de la capacité de défense européenne limitée, cette solidarité présente certes à l'heure actuelle un intérêt vital pour l'Europe, mais il n'en reste pas moins qu'elle doit trouver ses limites dès lors que les valeurs défendues par les États-Unis diffèrent fondamentalement de celles défendues par l'Europe. Malgré le respect dû à une superpuissance qui engage sa puissance en pleine souveraineté pour défendre ses intérêts et, en particulier, pour assurer la sécurité de ses citoyens, il y a lieu de faire valoir qu'en ce qui concerne la question d'une participation européenne à des actions militaires, l'important est la vision que l'UE a d'elle-même en tant que libre association d'États ayant souscrit à l'idée d'une coopération internationale pacifique dans le respect des droits de l'homme et des différences ethniques et culturelles et considérant que le respect du droit international est fondamental.

Ni les États-Unis ni l'Europe ne peuvent se passer l'un de l'autre: les efforts déployés par les États-Unis pour former une coalition internationale contre le terrorisme démontrent parfaitement la nécessité d'un consensus international et d'une action commune. L'UE devrait clairement faire valoir que dans le contexte international actuel, un unilatéralisme fondé sur le sens de la mission et de la supériorité militaire n'est plus acceptable. Une telle approche ne peut qu'être inefficace à terme, compte tenu de l'importance croissante de la légitimité internationale (qu'il ne faut cependant pas confondre avec la sympathie). L'opinion publique internationale est parfaitement attentive aux valeurs retenues et à la crédibilité. Des dirigeants qui se fondent sur ces éléments pour convaincre pourront davantage bénéficier d'un soutien international. Du reste, l'UE est parfaitement à même de jouer un rôle indépendant et complémentaire grâce à ses relations, contacts et possibilités d'influence au plan international. Il convient par ailleurs d'insister sur le

fait que les intérêts américains et européens en matière de sécurité sont liés à l'évolution politique, économique et sociale au Moyen-Orient.

c) Rôle et poids de la politique de développement de l'UE dans le contexte de la prévention des conflits

La politique de développement européenne est axée sur l'idée d'une coopération internationale pacifique et d'un équilibre des intérêts. Grâce aux contacts étroits et divers maintenus à différents niveaux de la société, l'instrument spécifique de la politique de développement est particulièrement indiqué pour identifier les dysfonctionnements et les conflits ainsi que lutter contre leurs causes. Il s'agit en priorité de combattre la pauvreté et d'améliorer les possibilités d'éducation, même s'il importe de souligner que la pauvreté n'est pas la seule cause du terrorisme. Une pauvreté extrême peut toutefois entraîner désespoir et radicalisation chez des personnes qui n'ont plus rien à perdre et permettre à des leaders religieux radicaux d'acquérir un pouvoir d'influence considérable sur des strates pauvres de la population qui dépendent des structures sociales. L'ignorance due au manque d'éducation et d'information, tout comme la désinformation véhiculée par les médias et les appels à la haine, du type de ceux également entendus dans des lieux de prière islamiques en Europe, expliquent aussi l'extrémisme.

Seule une politique basée sur le long terme, qui soit à la fois cohérente et fidèle à des principes et qui ne soit pas seulement axée sur une conception manichéenne et sur les besoins du moment, a des chances de réussite. Par conséquent, il semble difficile de recourir à la politique de développement pour remédier aux erreurs de décision en matière de politique étrangère, en particulier lorsqu'elles s'accompagnent d'interventions militaires.

d) Nécessité de cohérence des politiques

Un exemple d'approche contradictoire et, dès lors, contre-productive, est celui de la décision américaine, d'un côté, d'augmenter l'aide au développement de 10 milliards de dollars sur trois ans et de lancer un programme spécial pour l'Afrique d'environ 3,4 milliards de dollars et, de l'autre, d'accorder 180 milliards de dollars de subventions sur dix ans au secteur agricole, ce qui réduira notablement les opportunités d'exportation des pays en développement. Dans le même temps, on observe une augmentation considérable des dépenses de défense et, dans le cadre de l'OMC, à un appel des pays industrialisés en faveur d'une ouverture des marchés en vue de renforcer le commerce international. En outre, l'attitude des États-Unis à l'égard du protocole de Kyoto et de la Cour pénale internationale ne témoigne pas du niveau de solidarité internationale que l'on serait en droit d'attendre d'une puissance de premier plan. D'un autre côté, il n'y a que peu d'États membres de l'UE (les Pays-Bas, la Suède, le Luxembourg et le Danemark) qui aient respecté l'objectif de consacrer 0,7 % de leur PNB à la politique de développement. Les résultats de la conférence de Monterrey, au Mexique, qui s'est tenue du 18 au 22 mars 2002 sur le financement de la politique de développement, ne représentent que des progrès très modestes.

La suprématie des États-Unis se limite à sa puissance militaire et, sur le plan économique, élément qui présentera davantage d'importance à long terme, l'UE est plus forte. Elle peut, en tant que principal acteur international en matière de coopération au développement, jouer un rôle essentiel dans la prévention des futures situations de crise grâce à une amélioration des conditions de vie et parallèlement, en tant que puissance médiatrice, contribuer à la diminution des tensions internationales. C'est ainsi que compte tenu notamment de la méfiance des Palestiniens, la conclusion d'un accord de paix équitable et durable est compromise si les efforts de médiation dans le conflit du Moyen-Orient sont presque exclusivement laissés aux Américains, sans que l'UE, outre le financement de mesures de soutien, puisse peser de tout son

poids politique. Le fait qu'Israël se tourne vers les États-Unis et les Arabes de préférence vers l'UE ou certains de ses États membres, montre à quel point ce rôle de médiation s'impose.

e) La politique de développement au-delà de la prévention des conflits

Dans le débat général sur la lutte contre le terrorisme et la justification de guerres ou de frappes préventives, il importe toujours de souligner que, dans ce contexte, c'est la liberté de tous qui est en jeu. En effet, il ne s'agit pas seulement de défendre la liberté des populations les mieux loties, mais également la justice et la liberté des populations pauvres de la terre. Pour ces dernières, les conditions de vie constituent une atteinte permanente à la liberté et, pour les pays industrialisés, un défi permanent: ce n'est pas sans raison que les populations pauvres et sans droits se tournent contre les pays industrialisés prospères qui ont les moyens d'améliorer leur sort. L'Occident, dont les besoins fondamentaux sont dans l'ensemble couverts, considère plutôt la misère dans les PED comme un élément dérangeant et ne se réveille que lorsque la situation devient explosive, au lieu de tirer des conséquences à long terme. Par conséquent, la réaction aux attentats ne peut pas se limiter à des ripostes militaires d'envergure et devrait au moins avec la même force revêtir la forme d'un dialogue culturel et d'une politique de développement résolue.

Il est un fait que les attentats peuvent également être interprétés comme des symptômes de la situation désespérée dans laquelle se trouve la population dans de nombreux pays en développement, ce qui, même en l'absence de menaces concrètes, exige des efforts accrus dans le domaine de la coopération au développement. L'effet de solidarisation de vastes masses observé dans certains pays en développement confirme cette nécessité et il convient d'envisager toute une série de mesures techniques, financières et culturelles. Dans ce contexte, les attitudes, en particulier l'aptitude au dialogue et le respect des autres cultures, sont essentielles pour assurer le succès de la démarche.

Différentes voies sont ouvertes:

- lutter contre la pauvreté en répondant aux besoins fondamentaux et en améliorant l'éducation,
- promouvoir les droits de l'homme et la démocratisation, établir des conditions plus équitables grâce à un équilibre des intérêts sur le plan international,
- renforcer le dialogue politique et interreligieux, surmonter les préjugés réciproques et rapprocher les positions à des fins de coexistence pacifique des différentes religions. Dans l'ensemble de cette démarche, le fil conducteur doit être le respect de la dignité humaine.

f) Respect des autres cultures en tant que condition sine qua non de la coopération

Une politique de développement poursuivant de tels objectifs ne peut réussir qu'avec la collaboration des gouvernements, des responsables religieux, des dirigeants d'opinion et de la population en général, et ne doit pas pour autant constituer une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures des pays concernés. Pour ce faire, une reconnaissance et un respect des autres religions et formes de civilisation ainsi qu'une plus grande retenue et une plus grande humilité s'imposent dans la diffusion des conquêtes technologiques et culturelles de l'Occident. Le modèle social et économique occidental attend une reconnaissance mondiale allant quasiment de soi, comme en témoignent les paroles malheureuses d'un chef de gouvernement européen à

propos de la prétendue supériorité culturelle de l'Occident. C'est à juste titre que ces propos ont soulevé un tollé d'indignation dans les pays arabo-musulmans. Il est erroné de vouloir appliquer ses propres critères pour juger d'autres formes de civilisation, et ce d'autant plus que d'importants courants scientifiques et politiques émettent les plus grandes réserves sur bien des développements des pays occidentaux dans les domaines de la politique et de la civilisation. La mesure dans laquelle la science occidentale peut se montrer tyrannique apparaît dans la thèse développée par Fukuyama dans son ouvrage intitulé "La fin de l'histoire", où la démocratie libérale et l'économie de marché sont présentées comme le point final de l'évolution de la société. Cette thèse était vouée à l'échec. Abstraction faite de cela, elle ne laisserait à l'heure actuelle aucune possibilité aux pays musulmans (pas seulement) d'apporter une contribution propre positive au développement.

g) Nécessité d'une autocritique et réorientation

En ce qui concerne l'orientation de la politique de développement européenne, il convient de prendre en considération l'image que la civilisation occidentale offre aux sociétés traditionnelles, avec son consumérisme, son matérialisme, son commercialisme débridé et sa décadence. Quand bien même une recherche quasiment illimitée constitue le fondement de la technologie appréciée par le monde islamique, la démesure qui la caractérise et qui a conduit à mener des recherches et à effectuer des manipulations sur les derniers mystères de la vie, en particulier dans le domaine de la génétique, choque même le sens moral de personnes non religieuses et ébranle leur confiance dans le système de valeurs occidental. Le fait que les sociétés occidentales tolèrent en grande partie la transgression permanente des tabous est considéré comme une provocation par les sociétés traditionnelles, ce qui entraîne une perte de crédibilité. C'est ainsi que se créent des oppositions encore plus insurmontables que le fossé entre les riches et les pauvres. Si la fatwa prononcée contre Salman Rushdie est inacceptable quant à son contenu matériel, il faut néanmoins y voir une réaction à la transgression de certains tabous religieux et, dès lors, au dépassement des limites de la tolérance. De quel droit les pays industrialisés s'obstinent-ils en fin de compte à exiger des PED le respect de droits universels lorsque, par exemple, toutes les sept secondes, un enfant meurt de faim dans les PED alors que les pays industrialisés auraient les moyens de l'empêcher?

Les attentats du 11 septembre ainsi que les nombreuses situations de conflit actuelles devraient donc être l'occasion d'un retour sur soi et d'une réflexion autocritique de toutes les parties concernées, de même que d'une vaste discussion culturelle et spirituelle sur le fond et la pratique des grandes religions du monde et d'autres formes de civilisation. Alors que la liberté n'a pas de prix, la réciprocité entre liberté et obligation est trop rarement soulignée dans le monde occidental. Au-delà des accords internationaux existants, il conviendrait de jeter les bases d'une éthique universelle. Le moment est venu de déterminer le sens du bien et du mal lorsque le président Bush parle de l'"axe du mal". À cet égard, il pourrait s'avérer plus facile d'identifier le mal que le bien et il pourrait également apparaître que tout ce qui est bon pour les États-Unis ne l'est pas nécessairement pour le reste du monde. Une telle démarche devrait être mieux à même de résoudre les problèmes que de classer les pays selon des critères de bien et de mal et de se contenter de laisser parler les armes.

Il faut également se rappeler que les musulmans qui vivent parmi nous transmettent leurs impressions dans leur pays d'origine et contribuent ainsi à former l'image que leurs proches se font de nos conditions de vie et de la façon dont nous traitons nos semblables, à savoir de notre échelle des valeurs. Il y a en France 5,2 millions d'immigrés musulmans, ce chiffre étant de 2,5 millions pour l'Allemagne et de 1,5 millions pour le Royaume-Uni. Au total, près de 11 millions de musulmans vivent dans l'UE. Cette réalité ne peut pas être sans répercussions sur la politique intérieure des États membres, tout comme sur leur politique d'asile et d'immigration. Selon un sondage de l'Eurobaromètre d'avril 2002, 83% de la population considère qu'une amélioration des relations avec les musulmans est indispensable ou, du moins, nécessaire.

Naturellement, cela ne signifie pas seulement une amélioration de l'image donnée par l'UE, mais également une réflexion sur nos objectifs politiques et les voies retenues pour réaliser ces derniers. Certes, il conviendrait de mettre davantage l'accent sur les réalisations et les connaissances auxquels nous sommes parvenus sur le plan spirituel, de même que sur la renaissance de la spiritualité et la quête d'idéaux de notre jeunesse. Est-ce que l'action désintéressée des 300 pompiers qui, au nom de leur devoir, ont payé de leur vie en portant secours à leurs prochains ne devrait pas être davantage soulignée? Est-ce qu'il ne faudrait pas mettre en parallèle cette attitude et celle purement destructrice des auteurs des attentats? Par ailleurs, il y aurait lieu de rechercher les points communs avec d'autres cultures au lieu de mettre l'accent sur les différences. Cette remarque concerne en particulier les médias et la manière dont ils couvrent l'actualité, sachant que ceux-ci devraient consacrer une plus grande attention à l'information et l'éducation au lieu de n'offrir que de l'information sensationnelle ou de se contenter de véhiculer des clichés. Il ne s'agit pas non plus d'une "mondialisation des valeurs européennes", comme l'a présenté la Commission européenne dans sa communication concernant la politique de développement de la Communauté européenne⁷. Il n'y a pas lieu de dénigrer ceux qui défendent des points de vue différents des nôtres ni d'établir des idées préconçues dans ce contexte, ce qui est notamment le cas lorsque des titres d'émissions télévisées assimilent la lutte contre le terrorisme à la guerre contre l'islam.

7. Liens entre la politique étrangère et de sécurité et la politique de développement

La présente analyse s'intéresse au cadre de la politique de développement. Il est bien évident que la politique étrangère et de sécurité - en particulier pour ce qui concerne la dimension militaire et les questions d'alliance - tout comme la politique économique extérieure peuvent exercer une influence beaucoup plus importante sur nos relations avec les pays tiers, notamment en cas de conflit. La destruction systématique des infrastructures mises en place dans les territoires palestiniens, en partie grâce à des ressources de l'UE, illustre parfaitement ce problème. C'est ainsi que l'action de la politique de développement dépend d'un cadre de politique étrangère et de sécurité adéquat.

L'objectif traditionnel des deux politiques est différent et des signaux divers sont émis, comme cela est clairement apparu lorsque les États-Unis ont bombardé l'Afghanistan tout en lui apportant une aide humanitaire. En dehors de ce cas particulier, des événements récents ont participé à une prise de conscience générale qui souligne la nécessité d'une cohérence et d'une coordination entre ces politiques, sous peine qu'une image contradictoire, nuisible à la politique de développement, ne soit donnée au reste du monde et que la situation en matière de sécurité ne se détériore faute d'une réelle prise en compte des aspects de la politique de développement. C'est pourquoi une notion élargie de la sécurité qui intègre les aspects socio-économiques des foyers d'agitation potentiels s'impose.

Dans un avis sur le rapport Gemelli⁸, la commission des affaires étrangères a souligné le besoin d'intégrer davantage ces deux politiques, en mettant l'accent sur l'importance des liens entre aide au développement, prévention des conflits et protection des droits de l'homme et, par conséquent, sur la nécessité d'une plus grande cohérence. Dans ce sens, il faut saluer la décision d'engager des négociations avec l'Iran dans l'optique d'une coopération économique plus étroite. De telles initiatives devraient s'étendre au Pakistan, à l'Inde, à l'Arabie Saoudite et aux États du Golfe.

Dans ce contexte, il faut également considérer la décision du Conseil européen de Séville des 21 et 22 juin 2002 relative à la structure et au fonctionnement du Conseil. Il a été décidé d'établir un Conseil "Affaires générales et relations extérieures" chargé, dans le cadre de réunions distinctes, de traiter des questions administratives et institutionnelles et des dossiers horizontaux, et, indépendamment, de l'ensemble des relations extérieures de l'UE, à savoir la politique étrangère et de sécurité commune, la politique européenne de sécurité et de défense, le commerce extérieur, la politique de développement et l'aide humanitaire. On note également des initiatives similaires du côté du Parlement européen. Il ne s'agit pas uniquement d'une question de procédure, comme certains gouvernements l'ont laissé entendre. Il est vrai que l'article 3 du traité sur l'Union européenne confère à la politique de développement un rôle propre dans le cadre de l'action extérieure. Avec la fusion de ces compétences au sein d'un même organe, le risque est de voir les questions de développement reléguées au second plan, voire ignorées. Les PED risquent en quelque sorte de perdre leur avocat dans le principal organe de décision européen. Sur le plan de la transparence, en particulier, il est à craindre que la question de savoir dans quelle mesure le Conseil doit tenir compte des aspects du développement dans toute action de politique extérieure ne sera plus claire. Des événements récents ont clairement fait apparaître l'importance d'une politique de développement autonome, permanente et à long terme. Les attentats du 11 septembre ont nettement montré que le véritable combat doit être mené contre le sous-développement, la pauvreté ainsi que les lacunes de l'éducation et de la formation.

8. Conséquences pour la politique de développement de l'UE

Que l'on considère les attaques comme faisant partie d'une série relevant d'un scénario spécifique de menace islamiste en raison de leur lien avec des attentats précédents ou que l'on y voit les signes avant-coureurs d'un recours général croissant à la violence et d'une radicalisation imputable au fossé qui se creuse entre le Nord et le Sud, des efforts accrus dans le domaine de la coopération au développement peuvent contribuer à réduire les tensions, même si l'on ne peut guère espérer empêcher les attaques terroristes. Quoi qu'il en soit, la pauvreté, le désespoir et l'ignorance constituent le terreau de prédilection des dictateurs et des terroristes. C'est pourquoi l'objectif est d'offrir la perspective d'une vie décente afin de réduire au maximum la base des réseaux terroristes internationaux dans les pays "à risque" ainsi que de leur ôter leur popularité et leur légitimité. D'évidence, cette entreprise est audacieuse, compte tenu de l'ignorance des populations, de leur pauvreté et de la possibilité de les corrompre face aux moyens financiers colossaux dont disposent les terroristes grâce au trafic de drogue, au trafic des armes, aux extorsions de fonds et au blanchiment d'argent.

S'agissant d'une menace spécifiquement islamiste, les progrès dans les domaines de la démocratisation, des droits de l'homme, de la liberté de la presse et de l'éducation sont déterminants. L'UE ne peut évidemment apporter son soutien et intervenir que dans la mesure où les pays concernés font preuve d'ouverture dans le cadre de leur processus de modernisation. De toutes les manières, il conviendrait d'agir sur plusieurs "fronts" à la fois.

Il va de soi que les actions spécifiques de l'UE dans le domaine de la prévention des conflits doivent être menées en considération des résolutions des Nations unies, en particulier celles de

son Conseil de sécurité, et que la politique de développement dans son ensemble doit être mise en œuvre en partenariat et en accord avec les organisations internationales et les principaux bailleurs de fonds⁹. Il est indispensable qu'au sein de ces structures, l'UE se fasse davantage entendre et parle d'une seule et même voix.

En ce qui concerne le succès des conférences des Nations unies annoncées avec grand fracas et réalisées à grand prix, force est de constater que leurs résultats sont bien loin de correspondre aux promesses faites par les pays membres, en particulier pour ce qui concerne les aides financières, sans compter qu'elles n'ont pas répondu aux attentes légitimes des PED. Il faut des décennies pour mettre en œuvre les plans d'action adoptés ces dernières années qui donnent de faux espoirs aux populations qui, en ce moment même, connaissent la souffrance.

a) Pays méditerranéens

Les relations avec les pays du bassin méditerranéen, dont la population est majoritairement musulmane, se fondent sur une coopération plus étroite entre l'UE et douze pays méditerranéens¹⁰, entamée par le "processus de Barcelone", conformément à la déclaration de Barcelone des 27/28 novembre 1995. Cette vaste coopération, sous forme de partenariat sur les plans politique, économique et culturel, a pour but d'assurer la paix et la stabilité, le bien-être et le rapprochement des peuples. L'objectif est de créer une zone de libre-échange d'ici 2010 au plus tard, avec un marché unique pour les biens, les services et les capitaux.

La base et le principal instrument de financement du processus de Barcelone est le programme MEDA dont l'enveloppe financière est de 5,55 milliards d'euros pour la période 2000-2006. Le programme en tant que tel se prête particulièrement bien à la promotion des droits de l'homme, de la démocratisation et de la prévention des conflits. Dans l'ensemble, l'avis de la commission des affaires étrangères sur le rapport Valdivielso de Cué¹¹ regrette que les aspects culturels et sociaux du programme MEDA n'aient jusqu'à présent pas été suffisamment pris en compte (par exemple les échanges et les rencontres entre représentants de la société civile des pays du sud de la Méditerranée et de l'UE, ainsi que promotion des réseaux). Un renforcement du dialogue interculturel est notamment préconisé¹².

La conférence Euro-Méditerranée qui s'est tenue à Valence les 22 et 23 avril 2002 a adopté un plan d'action qui tient pleinement compte des événements du 11 septembre et du conflit du Moyen-Orient. Les conclusions portaient sur les thèmes suivants:

- Renforcement du dialogue politique, également sur les questions de défense et des droits de l'homme;
- Engagement politique ferme à l'égard des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit;
- Participation de tous les gouvernements et de la société civile à la promotion de la dimension sociale, culturelle et humaine du partenariat;
- Nécessité de promouvoir le dialogue et la coopération entre les cultures et les civilisations;
- Rejet d'une solution militaire au conflit du Moyen-Orient; fin de l'occupation des territoires annexés par Israël en 1967 et création d'un État palestinien démocratique et indépendant.

b) Réserves concernant les différences culturelles et traditionnelles

La déclaration de Barcelone prévoit un programme mais n'est pas juridiquement contraignant, le droit de chaque pays de choisir librement son système politique, socioculturel, économique et juridique étant formellement reconnu. Les initiatives de l'UE n'ont jusqu'à présent pas réussi à améliorer sensiblement les conditions politiques internes dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme, sans parler de la situation intérieure préoccupante qui règne en Algérie et, surtout, du conflit au Moyen-Orient. Pour le moment, cependant, les principaux dirigeants politiques et religieux ainsi qu'une partie de la population ne considèrent pas qu'un changement du système politique et socio-économique sur le modèle des pays industrialisés soit opportun. Les efforts déployés pour introduire des réformes se heurtent à une forte opposition des fondamentalistes islamistes. Ce qui importe dans ce contexte est l'idée que les États islamiques se font d'eux-mêmes. Dans certains de ces États, le pouvoir politique est légitimé par la religion, ce qui est en particulier le cas de l'Iran où Seyed Ali Khamenei, en tant que chef spirituel, dirige le pays tout en exerçant le pouvoir étatique. Les convictions et les idées islamiques imprègnent l'ensemble de la vie publique et privée. Toute approche radicalement différente des questions fondamentales d'ordre islamique, en particulier celle de l'application de la charia et d'une séparation éventuelle de la sphère politique et des questions religieuses, morales et transcendantes, à savoir une laïcisation qui, selon la doctrine actuelle, est incompatible avec le Coran, doit par conséquent résulter d'un processus de modernisation interne. Cela n'exclut pas pour autant un soutien prudent, notamment grâce au renforcement de la société civile dans le cadre de programmes d'aide de l'UE. Plus le débat sera ouvert au sein de la société, meilleures seront les chances de voir aboutir des réformes. Une telle pression endogène pour la modernisation est manifeste lorsque l'on considère la jeunesse iranienne et des évolutions encourageantes sont observées en Turquie, pays musulman où la peine de mort en temps de paix a été récemment abolie par le parlement. Par ailleurs, les droits des minorités et le droit à la liberté d'expression ont été reconnus, tandis que le droit de réunion et d'association a été réformé. À cet égard, il semblerait que les conditions imposées par l'Union européenne pour une candidature de la Turquie à l'UE aient été déterminantes. Il reste à voir, d'une part, quelle sera la politique du gouvernement issu des récentes élections législatives et, d'autre part, dans quelle mesure les lois seront appliquées dans la pratique. Les réformes législatives sont toutefois l'expression d'une démocratisation, que l'on peut qualifier d'historique, de domaines importants de la vie publique, et elles pourraient servir d'exemple pour des réformes dans d'autres pays islamiques. L'histoire de la Turquie montre clairement la force d'inertie des vieilles traditions et conceptions religieuses qui s'opposent à l'État laïc (d'après la constitution d'Atatürk proclamée en 1924).

c) Influence du conflit du Moyen-Orient

Le programme MEDA est limité dans sa portée par un autre obstacle, à savoir le conflit israélo-palestinien qui handicape la coopération régionale avec les 12 pays partenaires. Le développement économique au Moyen-Orient est fortement entravé par une course aux armements dictée par le conflit, tandis que les tensions introduisent dans la région une situation de menace dont les effets sont également directement ressentis en Europe et renforcés par des démonstrations de solidarité "musulmanes" revêtant la forme d'actes anti-israéliens dont la France est surtout le théâtre. En outre, la position de l'UE dans le conflit du Moyen-Orient n'est pas clairement comprise par la plupart des partenaires arabes, surtout au regard de la position des différents États membres. Aussi longtemps qu'une solution ne sera pas apportée au conflit, le programme ne pourra pas déployer pleinement ses effets quant aux objectifs économiques et politiques de la déclaration de Barcelone. Des leaders d'opinion du monde arabe estiment même qu'avant que le conflit ne soit réglé, l'Occident ne pourra exercer qu'une influence limitée sur

l'opinion publique des pays arabes. Compte tenu du climat de méfiance qui règne et des incertitudes politiques, les objectifs purement culturels et le rapprochement des peuples ont peu de chance d'être réalisés. Il est donc d'autant plus regrettable qu'aucune initiative officielle n'ait été prise pour faciliter le rapprochement des peuples israélien et palestinien, alors même qu'il existe des programmes qui le permettraient. Le moment aurait été particulièrement approprié dans le sillage du processus de paix d'Oslo, ce qui aurait contribué à améliorer la compréhension mutuelle et à désamorcer la situation.

d) Autres régions et pays

Les autres pays en développement sont couverts par l'accord de Cotonou du 23 juin 2000 et d'autres accords relatifs à la coopération au développement avec des pays d'Asie et d'Amérique latine. L'ensemble des objectifs et des instruments de la coopération au développement avec 77 pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) sont fixés dans l'accord de Cotonou. Soulignons l'importance de la population musulmane dans certains pays d'Afrique subsahariens ainsi que dans certaines régions d'Asie où la religion est un élément spécifique dont il y a lieu de tenir compte.

9) Les différents domaines politiques

a) Démocratie, respect des droits de l'homme et du citoyen, état de droit et "bonne gouvernance"

L'attention a déjà été attirée sur le fait que la démocratie et le respect des droits de l'homme sont indispensables pour la paix et la stabilité, ainsi que pour des conditions sociales et économiques appropriées comme fondement d'une existence dans la dignité. Seule une démocratie fonctionnant de manière satisfaisante peut faire obstacle à l'exclusion sociale des couches défavorisées de la population, ce qui revêt une importance primordiale dans les pays en développement où les effets de la globalisation se font particulièrement sentir. Il y a toutes les raisons de s'inquiéter de la résistance déjà affichée par certains gouvernements africains contre les clauses relatives à la "bonne gouvernance" incluses dans le NPDA, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (à savoir une gestion responsable de l'État), dont ils estiment qu'elles sont incompatibles avec les traditions africaines. Il est toutefois permis de penser que la culture de la corruption et des dépenses excessives n'est pas propre à l'Afrique. Dans le contexte des efforts déployés en matière de politique de développement, il convient cependant de se rappeler que l'objectif de justice à la base de l'idée de démocratie s'applique autant aux relations entre États qu'à l'intérieur des pays mêmes. En revanche, rappelons une lettre de protestation du 19 juillet 2002 émanant de représentants de la société civile, qui reprochent au NPDA d'être conçu de manière trop "top down", de reposer sur des bailleurs de fonds externes et d'ignorer l'action de développement menée jusqu'à présent par les Africains eux-mêmes.

Afin de souligner l'importance de ce thème pour les relations entre l'UE et les pays tiers, un titre budgétaire distinct a été créé: "Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme" (B 7-70) et doté de 104 millions d'euros en crédits d'engagement pour 2002.

En outre, dans le rapport Diez Gonzalez¹³, le Parlement propose, pour ce qui concerne les relations extérieures de l'UE, l'établissement d'un code de conduite interinstitutionnel dans le domaine des droits de l'homme. Indiquons dans ce contexte qu'en Afrique tout comme dans d'autres régions du monde, bien des personnes restent quelque peu étonnées de la manière dont

les Européens insistent pour que leur idée de la démocratie et des droits de l'homme soit universellement admise. Or ce sont ces mêmes Européens qui dans le monde entier, du temps des colonies, ont opprimé, réduit en esclavage et exploité les populations. N'oublions pas non plus que des valeurs peuvent bien être partagées entre régions du monde très éloignées, mais que les priorités sont différentes du fait des situations socio-économiques.

Dans sa communication du 8 mai 2001 sur le rôle de l'UE dans la promotion des droits de l'homme et de la démocratisation dans les pays tiers¹⁴, la Commission a placé l'objectif d'une amélioration de l'efficacité et de la cohérence des différents domaines politiques au cœur de la stratégie d'ensemble de l'UE dans ses relations extérieures. Parallèlement, la "bonne gouvernance" devient partie intégrante de la nouvelle politique de développement. Cette exigence constitue également un élément essentiel de tout accord d'association, notamment avec les pays MEDA.

Pour ce qui concerne les accords déjà signés, il conviendrait que lors de toutes les réunions avec les responsables politiques, l'UE aborde le thème de la démocratie et des droits de l'homme et insiste sur leur respect. Cette question devrait avoir la priorité sur les intérêts économiques et commerciaux. Ambiguïté et partialité nuisent à la crédibilité de l'UE. Dans le rapport Diez Gonzalez¹⁵, le PE demande, dans le cadre du code de conduite interinstitutionnel qu'il est prévu d'instaurer, de prévoir une suspension immédiate des relations (hormis l'aide humanitaire) avec les États qui encouragent le terrorisme. Une collaboration étroite avec les différents organes des Nations unies (Conseil de sécurité, Commission des droits de l'homme) est préconisée.

Les aspects suivants méritent une attention particulière:

- Mise en place d'institutions garantissant l'état de droit;
- Condamnation des peines inhumaines comme la lapidation et l'amputation (application de la charia);
- Égalité entre femmes et hommes au sein de la famille et dans la vie publique; des mouvements de femmes existent dans la plupart des pays musulmans. Les conséquences des violations de leurs droits et la nécessité de promouvoir ces derniers sont apparues particulièrement clairement dans le cas de l'Afghanistan;
- Promotion de la société civile, en particulier protection légale des associations politiques en tant que moteur des efforts de démocratisation;
- Sensibilisation à la coexistence pacifique dans la société, lutte contre le racisme. Ces éléments relèvent également de la prévention des conflits.

b) Prévention des conflits

La prévention des conflits revêt une importance extrême dans la mesure où elle a pour effet de garantir la paix et où elle est essentielle pour que le travail de développement soit durable. À l'heure actuelle, des conflits sanglants se déroulent dans non moins de 17 pays ACP, tandis que des extrémistes armés¹⁶ sévissent dans 13 pays ou régions islamiques.

La prévention relève à la fois de la politique étrangère et de sécurité et de la politique de développement. En d'autres termes: la meilleure prévention des conflits passe par une politique de développement réussie. Dans une allocution du 4 décembre 2001 prononcée devant l'Institut suédois des relations internationales, le commissaire Christopher Patten a très justement indiqué que l'idée d'une coexistence pacifique entre un monde riche et un monde pauvre a été engloutie dans les décombres des tours jumelles à New York le 11 septembre. Cela est une évidence dans les pays où l'état de droit est peu développé ou s'est effondré, à tel point que dans certains cas, il est possible de parler d'État soutenu par le terrorisme et non pas de terrorisme soutenu par l'État. La communauté internationale ne saurait par conséquent ignorer les désastres politiques, économiques et humanitaires dans le monde.

À la suite des conclusions du Conseil européen de Göteborg des 15 et 16 juin 2001, le Parlement a rendu un avis dans le rapport Lagendijk¹⁷. La prévention des conflits est à considérer comme une mission horizontale de toutes les politiques communautaires, d'où la nécessité d'analyser au préalable toutes les décisions communautaires importantes, notamment en ce qui concerne la politique commerciale, sous l'angle de leur potentiel de conflit. Dans ce contexte, il convient également de mentionner l'effet déstabilisateur des programmes du FMI et de la Banque mondiale, qui ont souvent mis en œuvre des mesures d'ajustement structurel de manière trop abrupte, sans mesures sociales d'accompagnement. Une intervention précoce du Fonds monétaire international permettrait de mener une politique budgétaire et financière moins rigoureuse. La Commission européenne a été invitée à mettre autant que possible à profit les informations laissant prévoir l'apparition de conflits. En considération des événements du 11 septembre, la commission du développement préconise une analyse approfondie des causes du terrorisme.

En matière de prévention des conflits, il entre en ligne de compte tout un ensemble de différents processus et situations qui sont le plus souvent dus à la faiblesse des structures démocratiques et constitutionnelles. Nous donnerons pour exemple les tensions ethno-religieuses latentes ou les aspirations nationalistes militantes transfrontalières, la fraude électorale massive, l'oppression violente de minorités, l'injustice sociale, la dégradation de l'environnement et la destruction des moyens de subsistance, les conflits pour les ressources naturelles et les richesses minières (diamants) ainsi que le crime organisé, le trafic d'armes et le trafic de drogues. Afin de parvenir à une stabilité durable, le désarmement et la réinsertion d'anciens rebelles dans la société ainsi que la réhabilitation des infrastructures et des fondements économiques sont essentiels. Une fois les conflits terminés, il faut veiller à l'adoption d'un règlement définitif, durable et équitable permettant d'éviter un nouvel embrasement. Dans le but de prévenir les conflits, la politique de développement doit en outre être axée sur un renforcement de la coopération entre les États membres, les pays tiers et les organisations internationales. Les capacités internes d'une telle prévention dans les PED, à savoir les forces intérieures chargées de l'ordre et de la sécurité, doivent être renforcées afin de garantir le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Les ONG et les autres acteurs de la société civile, en particulier les mouvements de femmes¹⁸ et les associations de défense de la paix, jouent un rôle important dans ce contexte. En matière de prévention des conflits, le Parlement a souligné non seulement l'importance de la politique étrangère et de sécurité, mais également le rôle de la politique de développement, de l'aide

humanitaire, du maintien de l'ordre juridique intérieur et de l'administration ainsi que du dialogue interethnique. Aussi la sécurité et la solidarité avec les PED, à savoir la lutte contre la pauvreté et la mise en place de structures démocratiques sont-elles intimement liées. Enfin, un meilleur équilibre entre dépenses militaires et de développement devrait se traduire par une diminution notable des premières. En 2001, les dépenses militaires se sont élevées à 310 milliards de dollars aux États-Unis et à 144 milliards dans l'UE, à savoir moins de la moitié. Dans le monde islamique, ces mêmes dépenses se sont élevées à quelque 74 milliards.

Dans le rapport Lagendijk, le Parlement réitère sa demande de création d'un corps civil européen auquel seraient confiées des missions de médiation dans les conflits, de diffusion d'informations objectives, de rétablissement de la confiance, de surveillance de la situation en matière de droits de l'homme et d'éducation.

Dans ce contexte, il convient également de mentionner l'effet stabilisateur de l'aide humanitaire dans les situations de catastrophe et d'urgence¹⁹. Cette aide peut parfaitement revêtir le caractère d'une prévention des conflits, lorsqu'il s'agit d'éviter des querelles de partage des ressources entre groupes de population déracinés. Un exemple est celui de l'action d'ECHO, l'office d'aide humanitaire, actuellement le deuxième fournisseur d'aide humanitaire à l'Afghanistan (plus de 500 millions d'euros depuis 1991) après les États-Unis. À cet égard, ECHO peut apporter une contribution très utile qui, compte tenu de la multiplication des catastrophes et de l'ampleur croissante de celles-ci, est indispensable. La mission et le rôle d'ECHO, qui se distingue des autres instruments de politique étrangère de la Communauté, consistent principalement à sauver des vies humaines.

c) Réduction de la pauvreté

La lutte contre la pauvreté est le principal objectif de la politique de développement de l'EU²⁰. Compte tenu des conflits dans le monde et de la nécessité d'un équilibre équitable des intérêts, les progrès réalisés par l'UE en matière de lutte contre la pauvreté dans les PED permettront d'améliorer l'image et la crédibilité de l'UE, ce qui accroîtra également ses possibilités de faire entendre sa voix dans le contexte de la résolution des conflits.

Lors de la conférence des Nations unies sur le financement du développement, qui s'est tenue du 18 au 22 mars 2002 à Monterrey, au Mexique ("consensus de Monterrey"), la Communauté s'est engagée à accroître l'aide publique au développement d'un montant d'au moins 20 milliards de dollars d'ici 2006, afin de réduire la pauvreté, de promouvoir le développement durable et de réaliser les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire des Nations unies, du 8 septembre 2000²¹. Ainsi, en 2002, la moyenne de l'aide publique au développement pour chaque État membre doit correspondre à la moyenne communautaire de 0,33 % du PNB, pour passer ensuite à 0,39% du PNB à partir de 2006. La résolution du Parlement européen du 25 avril 2002 sur le financement de l'aide au développement invite cependant l'UE à fixer en outre un délai contraignant pour parvenir à un objectif de 0,7%.

Malgré des progrès indéniables enregistrés par la coopération au développement dans les domaines de l'espérance de vie, de la réduction de la mortalité infantile et de la pauvreté, il n'en reste pas moins que, pour de multiples raisons, comme les conflits armés, la dégradation de l'environnement et le gaspillage des ressources, une grande partie de la population mondiale ne vit toujours pas dans des conditions décentes: 1,5 milliards d'êtres humains disposent de moins d'un dollar par jour, 800 millions souffrent en permanence de sous-alimentation et de malnutrition, 40% de la population mondiale sont atteints de malaria, et rien qu'en Afrique, 2 millions de personnes meurent chaque année du sida. Les revenus des 20% les plus riches sont

presque 90 fois plus élevés que ceux des 20% les plus pauvres. À cela s'ajoute le problème inquiétant de l'approvisionnement en eau potable qui, dans quelque vingt ans, touchera les deux tiers de la population mondiale. Un facteur de poids est celui du taux de la croissance démographique qui est supérieur à celui de la croissance économique. Dans ce contexte, les responsables des pays en développement peuvent apporter une contribution en encourageant une politique de planning familial. Dans les pays islamiques (moyenne de 4,2%, contre 1,3% dans les pays industrialisés), un changement des mentalités au sein de la population ne s'opérera que progressivement.

La pauvreté extrême constitue une violation du droit fondamental de l'être humain à une vie dans la dignité et n'est pas compatible avec une véritable démocratie. La pauvreté et l'injustice sociale peuvent en outre contribuer à la radicalisation et à la "légitimation" de forces extrémistes. Selon le concept élargi de sécurité, l'amélioration des conditions sociales relève en toute logique également de la politique de sécurité.

La pauvreté a des causes multiples et revêt des formes variées. Elle ne se caractérise pas uniquement par des revenus insuffisants. La sécurité alimentaire revêt une importance cruciale. La notion étendue de pauvreté inclut par ailleurs un accès insuffisant à l'éducation, à des terres cultivables et au crédit, aux services et aux infrastructures, ainsi que l'absence de participation au processus politique.

Le 9 juillet 2002, jour de la création de l'Union africaine, a été instauré le NPDA (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), une initiative lancée par plusieurs chefs d'État africains (Afrique du Sud, Nigeria et Algérie) dans le but d'assurer le développement socio-économique de l'Afrique, et ce dans le respect des principes de la démocratie, de la "bonne gouvernance" et du respect des droits de l'homme. L'idée de base des initiateurs est que, jusqu'à présent, l'Afrique n'a pas été en mesure d'opposer sa propre vision aux propositions de développement extérieures. De ce fait, les projets de développement étaient voués à l'échec, la population n'ayant pas été en mesure de les assimiler et de se les "appropriés". Il convient de se féliciter qu'en 2001, 17 pays africains ont enregistré un taux de croissance économique supérieurs à 5 %.

Jusqu'à présent, les habitants des PED se considèrent comme les grands perdants du processus de la globalisation: la concurrence farouche, d'une part, et des mesures protectionnistes, d'autre part, font que, en particulier dans des périodes de recul de la demande en matières premières, ils ne retirent aucun avantage d'un processus qui repose sur une accélération des échanges de biens, de services et de capitaux et qui, en toute logique, devrait aussi présenter des avantages pour les PED.

Il existe différents instruments de lutte contre la pauvreté:

- Le dialogue politique dans le but de conseiller les PED et d'orienter leurs propres efforts, ainsi que la coopération technique et financière au développement. Il convient de veiller davantage à ce que les projets répondent aux conditions socio-économiques locales et tiennent en particulier compte des traditions culturelles, afin d'obtenir qu'ils soient acceptés par la population, comme le prévoit le programme du NPDA.

- Un autre instrument est le commerce qui joue un rôle bien plus important dans le développement que celui qui lui est conféré à l'heure actuelle. Dans le rapport Deva²², la commission du développement a insisté sur la mise en place d'un système d'échanges qui favorise la croissance économique afin de réduire la pauvreté, d'améliorer la situation de l'emploi et de favoriser le développement durable²³. Le rapport dénonce à cet égard les entraves aux échanges, les conditions d'accès au marché et les pratiques des pays industrialisés qui introduisent une distorsion de la concurrence. En même temps, il a mis l'accent sur le rôle prépondérant de l'UE dans le commerce international et, de ce fait, sur l'influence potentielle de cette dernière.

Ce que les pays industrialisés retirent aux PED du fait de mesures protectionnistes continue à être supérieur à ce qu'ils leur apportent avec l'aide au développement. Il en est de même en ce qui concerne le traitement de la dette: nombre de pays sont à ce point endettés que les flux de capitaux se sont inversés. Dans le cadre du programme destiné aux PPLE (Pays pauvres lourdement endettés) en vue de réduire l'endettement, la lutte contre la pauvreté est certes considérée comme une condition de base pour pouvoir bénéficier de l'initiative, mais les pays endettés continuent à devoir consacrer à leur dette une trop grande part des capitaux dont ils auraient absolument besoin pour le développement.

Il convient de se féliciter, au cours de la période 1995-2000, de la réduction notable de la dette des pays arabes qui est passée de 160 milliards de dollars à 144 milliards de dollars, soit 50% du PNB. En 2001, la dette extérieure des pays africains est tombée à 215 milliards de dollars, contre 310 milliards de dollars en 2000!

- Outre la sécurité alimentaire et l'accès à l'éducation, les soins de santé font partie des services de base indispensables aux êtres humains. Dans sa communication du 22 mars 2000²⁴ sur la santé et la lutte contre la pauvreté dans les PED, la Commission souligne les liens étroits qui existent entre ces éléments.

d) Mesures en matière d'éducation et de formation

Les investissements dans les ressources humaines constituent un élément clé du développement. L'ignorer conduit inévitablement à un recul, dans la mesure où il entraîne stagnation économique, exode des cerveaux et isolement face à la concurrence internationale. L'éducation et la formation revêtent une importance fondamentale pour le développement de la personnalité et, par conséquent, pour la dignité humaine, tout en permettant de mettre en place une base de subsistance. Éducation et formation sont donc indispensables pour lutter contre la pauvreté²⁵. L'éducation revêt également une importance particulière dans le contexte de la prévention des conflits et de la vulnérabilité aux influences extrémistes, en ce sens qu'elle aiguise la capacité de jugement des êtres humains. L'expérience montre que le cocktail associant déficit démocratique, pauvreté et ignorance est hautement explosif. Par contre, les meneurs sont le plus souvent extrêmement intelligents et éduqués, ce qui leur permet de manipuler et d'exploiter avec cynisme et dédain les foules crédules sans éducation. Dans une vidéo glaçante, Ben Laden a révélé que les participants aux attentats contre le WTC n'étaient absolument pas tous au courant du véritable objectif des attaques, si bien qu'ils ont eux-mêmes été les victimes de sa soif meurtrière. Sans un nombre relativement important de criminels à la fois dociles et ignorants, Ben Laden n'aurait pas été en mesure de mener ses plans à bien.

Le travail de développement qu'il reste à accomplir dans le domaine de l'éducation et de la formation est certes immense, mais également gratifiant. Dans bien des PED, des progrès ont aussi été enregistrés dans ce secteur. Les rapports des Nations unies sur le développement des ressources humaines font cependant apparaître que les efforts consentis jusqu'à présent ne sont pas suffisants, ce qui est en partie dû à l'évolution démographique dans les pays arabo-islamiques et dans les pays africains subsahariens. En Afrique subsaharienne, le nombre des enfants sans éducation va continuer de croître pour atteindre 50 millions d'ici 2005 .

En revanche, le "Arab Human Development Report" 2000 du PNUD, établi par des chercheurs arabes, montrait que dans les pays arabes (22 pays du Maghreb jusqu'à la région du Golfe, environ 280 millions de personnes concernées), l'alphabétisation des adultes a progressé (elle a doublé chez les hommes et triplé chez les femmes en l'espace de quinze ans). Dans l'ensemble cependant, l'alphabétisation moyenne des adultes dans les pays arabes atteignait en décembre 1998 tout juste 60%, à savoir 54 % en Égypte et en Irak , 66% en Algérie et 47% seulement au Maroc. La place de la lanterne rouge revient à la Mauritanie, où le pourcentage ne dépasse pas 41 %. Aucun chiffre n'est disponible pour les territoires occupés. Le taux relativement modeste de l'Arabie Saoudite, qui est de 75 %, s'explique principalement par la présence de travailleurs étrangers.

La tâche est donc encore immense avant de parvenir une participation pleine et entière à la vie politique, sociale, économique et professionnelle. La recherche d'un large impact a souvent nui à la qualité. Dans le domaine de la **production** des secteurs de la haute technologie et de l'innovation technologique, les pays de l'OCDE demeurent quasiment seuls. Il n'existe que quelques pays musulmans comme l'Arabie Saoudite, les États du Golfe, la Tunisie, l'Iran, la Syrie, l'Égypte, l'Algérie et l'Indonésie qui **utilisent** la haute technologie de façon intensive. La Malaisie a été classée leader potentiel dans ce domaine dans le rapport des Nations unies sur le développement humain pour 2001, tandis que le centre technologique d'Al Ghazala en Tunisie figure dans la fin de la liste. En 2000, 83 % de la population des pays de l'OCDE utilisaient l'Internet, contre 0,6 % dans les pays arabes et à peine 0,4 % en Afrique australe.

Ici se pose la question de savoir si certains dirigeants arabes sont réellement désireux d'améliorer le niveau d'éducation de leurs citoyens adultes ou bien s'ils ne sont pas mieux à même de conserver le pouvoir en maintenant la population dans l'ignorance. Est-ce que les très nombreuses écoles coraniques qu'ils financent permettent aux populations de se qualifier dans un monde dont la modernisation est extrêmement rapide? Est-ce qu'ils craignent l'effet émancipateur de l'éducation? Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux, pour la stabilité des régimes à long terme, que les fondements d'une société démocratique soient mis en place dans une école assurant un enseignement dans tous les domaines? Il conviendrait qu'un enseignement pratique soit assuré. En 2001, la contribution de la Communauté au précieux programme d'éducation de l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Moyen-Orient) s'est élevée à 36 millions d'écus²⁶.

10) Dialogue interculturel

a) Nécessité d'un dialogue interculturel

La conférence mondiale sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, organisée du 29 août au 8 septembre 2001 à Durban, venait à peine de s'achever (quoique avec un éclat contre Israël), que les événements du 11 septembre sont survenus et ont montré à l'opinion publique internationale avec quelle force les tensions de longue date entre des régions

du monde islamique et de l'Occident, attisées par des actions d'extrémistes arabo-musulmans portés à la violence, peuvent éclater non seulement dans les pays arabes en contact avec la civilisation occidentale, mais également au cœur même de la société occidentale.

La haine et la volonté destructrice qui se manifestent ici s'expliquent en partie par des facteurs objectifs - lesquels ne constituent cependant pas une justification - mais également par des divergences dues au manque d'information et de compréhension vis-à-vis de la culture d'autrui. Cela souligne la nécessité de renforcer le dialogue interculturel qui, grâce aux contacts à long terme établis, permet d'éliminer les malentendus de manière pacifique, ce qui correspond d'ailleurs à l'approche que l'UE a de son rôle. En raison de son histoire et de sa diversité culturelle ainsi qu'en considération de la forte population musulmane qui vit dans certains de ses États membres, l'UE peut apporter une contribution précieuse du fait de ses variétés subtiles, de sa capacité de comprendre les autres cultures ainsi que de son approche de l'histoire et de la civilisation dans un souci de rapprochement.

b) Le rôle de l'UE

Dans sa déclaration du 9 mai 1950, Robert Schuman avait déjà évoqué la création d'une solidarité matérielle et spirituelle. Il serait bon que l'UE s'en souvienne dès qu'il est question d'équilibre international et de cultures différentes. L'Europe ne peut pas plus permettre que se produise en son sein une "lutte des cultures" (l'UE n'est-elle pas un exemple d'intégration réussie de différentes cultures?), qu'elle ne peut tolérer une division du monde en fonction de différences culturelles. Si l'UE défend un dialogue interculturel et un ordre international pluraliste dans lequel les droits de l'homme et la démocratie ne sont pas soumis aux intérêts économiques et politiques à court terme, elle peut surmonter la crise existentielle qu'elle traverse actuellement et, au-delà de sa puissance économique, gagner en poids politique et en influence par rapport aux États-Unis, parvenant ainsi à accroître sa crédibilité au plan international. La question est de savoir si l'UE s'engage totalement dans le processus de mondialisation mené par les États-Unis ou bien si elle est à même de lui opposer son propre modèle de société pluraliste. Il s'agit là d'une question de la plus grande importance culturelle, qui dépasse de loin le cadre purement social et économique.

c) Conditions expliquant la montée de la violence

Nul n'ignore que les appels à la violence contre l'Occident industrialisé et les gouvernements de tendance islamique jugés "dociles" à l'égard de l'Occident n'émanent pas seulement d'institutions telles que les madrasas du Pakistan ou d'Asie centrale, mais qu'ils apparaissent également dans des États membres de l'UE, comme le prouvent de récents enregistrements audio réalisés dans une mosquée des Pays-Bas. Le fait qu'il soit aisé, dans des pays islamiques, de mobiliser rapidement de vastes foules à des fins de manifestations témoigne de la forte influence des leaders, essentiellement religieux, ainsi que de la possibilité de manipuler certaines couches de la population. Ces leaders sont des figures de proue dont les personnes faiblement éduquées et insuffisamment informées suivent les conseils et les ordres. À cela s'ajoute la dépendance économique, dont il a déjà été question précédemment, à l'égard des réseaux sociaux financés par des dirigeants religieux, qui contraignent les masses à la mobilisation car elles voient en eux leur seul salut, eu égard à la défaillance des organes d'État minés par la corruption et l'incompétence. De telles formes de vie sociale sont en particulier susceptibles de se développer là où, d'une part, l'absence d'éducation et d'information objective porte préjudice à l'esprit critique des masses populaires et, d'autre part, la démocratie et la formation d'une volonté politique par des partis qui va de pair avec elle est faiblement développée (également faute d'État laïc), sans parler de l'incapacité de l'État à remplir convenablement la mission qui lui incombe de répondre aux

besoins fondamentaux de la population. Ces conditions poussent les masses, en particulier les jeunes sans perspectives, dans les mains d'agitateurs. Seul un petit nombre de militants islamistes sont certes prêts à recourir à la violence, mais leur pouvoir est immense. Nombreux sont les dirigeants à avoir été mis en prison par leurs gouvernements pour des raisons de sécurité de l'État lorsque, à la suite des attentats du 11 septembre, en particulier après le lancement de la campagne militaire contre les Talibans, des centaines de milliers de musulmans, principalement au Pakistan, ont fait preuve d'hostilité antiaméricaine et antigouvernementale.

Au Pakistan, le parti religieux Jamiat Ulema-i-Islam, qui était particulièrement proche des Talibans, dirigé par Maulana Fazlur Rehman, finance 830 des quelque 5 000 écoles coraniques qui existent au Pakistan. Un autre parti, le Jamiat Ulema-i-Pakistan, finance quant à lui environ 70 de ces écoles. Dans ces écoles étudient 20 000 étrangers en provenance d'Afghanistan, d'Afrique et des républiques d'Asie centrale. En Somalie, l'éducation de 90% des enfants est assurée exclusivement par des écoles religieuses.

d) Points de départ d'un dialogue

Pour ce qui concerne les possibilités d'instaurer un dialogue, il sera a priori difficile de détourner la plupart de ceux qui sont prêts à recourir à la violence de leurs intentions destructrices, sachant qu'ils exploitent délibérément la situation économique et sociale désespérée d'une grande partie de la population afin d'asseoir leur pouvoir, la religion commune servant à la fois de fondement et de justification. Le dialogue seul ne suffit pas pour convaincre les militants extrémistes et le seul espoir est de réduire leur résonance dans la société, ce qui réduirait du même fait le nombre de leurs partisans. Cela n'est possible qu'en parvenant à réfuter les arguments des agitateurs et à améliorer sensiblement les conditions de vie dans leur ensemble (des arguments non suivis d'actes restent lettre morte), notamment en ouvrant des perspectives pour les jeunes dont l'éducation et la formation sont insuffisantes. Dans ce contexte, le rôle de médiateurs peut être joué par les forces modérées avec lesquelles il convient d'entretenir un dialogue permanent et étroit. Or certains propos imprudents et insensibles de dirigeants politiques occidentaux rendent ce dialogue difficile, voire impossible. Cela est notamment le cas lorsque des appels sont lancés en faveur de croisades contre les pays islamiques ou lorsqu'une campagne est dénommée "justice infinie", alors que, selon les Musulmans (mais non uniquement) cette dernière est réservée à Allah. De telles démarches sont le signe à la fois d'une arrogance et d'une suffisance intolérables. Le traitement sujet à caution du point de vue du respect des droits de l'homme et des conventions internationales qui est réservé aux responsables présumés du régime taliban criminel arrêtés en Afghanistan et détenus sur l'île de Guantánamo, n'est pas non plus à même de renforcer la confiance dans les valeurs de la culture occidentale et le prétendu modèle qu'elle représente. De la même manière, l'attitude du gouvernement américain à l'égard de la Cour pénale internationale est considérée, non sans raison, comme l'expression de la volonté d'une superpuissance de bénéficier d'une immunité et de disposer d'un statut particulier.

e) Obstacles à surmonter

Le dialogue interculturel doit surmonter de nombreux obstacles:

- Différences d'interprétation de l'histoire de même que des guerres et des conflits religieux du passé, ainsi que conflit du Moyen-Orient non résolu et gagnant en intensité, où la puissance militaire la plus forte sait qu'elle est soutenue par la superpuissance américaine, tandis que les pays arabes ne défendent pas une position unie forte et que l'EU ne joue pas de rôle déterminant;
- Différences d'approche: l'islam prête une importance particulière aux aspects religieux qui couvrent des domaines de la vie sociale que nous considérons fondamentalement comme non religieux et où priment le pluralisme, le pragmatisme, le souci de l'efficacité et la laïcité;
- Pour ces raisons et du fait de l'aveuglement et de l'arrogance dont témoigne la culture occidentale, le monde non islamique est peu enclin à reconnaître la valeur propre de la civilisation islamique. Cela s'explique également par le fait que, dans la majorité des cas, le dialogue se déroule entre partenaires ne possédant pas le même pouvoir et le même niveau de richesse;
- Absolutisme de la foi islamique, d'où l'incapacité d'autocritique et de dialogue rationnel qui s'explique en partie par l'absence d'évolution et de modernisation de l'enseignement islamique basé sur le Coran;
- Sentiment d'être totalement envahi et noyé par les technologies modernes de l'information et des télécommunications qui ne connaissent pas de frontières nationales et culturelles, associé à la fascination de tout ce qui est étranger, interdit et "progressiste".

f) Avantages et principes du dialogue interculturel

La connaissance d'autres cultures et de leurs valeurs tout comme le respect mutuel sont une garantie de paix dans un monde de plus en plus intégré où l'interdépendance va croissant.

En premier lieu, le propos est d'améliorer la compréhension entre le monde islamique et le monde occidental ainsi que de supprimer la méfiance, sans prosélytisme et sans remise en question des autres formes de culture. Cela offrira également l'occasion de se pencher sur notre propre position et notre propre système de valeurs. Le dialogue interculturel est tout aussi important que la nécessité d'aborder les courants extrémistes au sein d'une même religion. Dans ce contexte, il appartient aux cercles modérés d'exercer une influence sur les fondamentalistes prêts à recourir à la violence. Les intellectuels du monde arabe devraient se faire davantage entendre et ne pas abandonner le dialogue intramusulman aux seuls dirigeants spirituels.

Le dialogue interculturel avait déjà été institutionnalisé au niveau international avant le 11 septembre: du 31 juillet au 3 août 2001 s'est déroulée à Tokyo et à Kyoto une conférence internationale sur le dialogue entre les civilisations, dans le cadre du projet UNU (United Nations University) du même nom. À cette occasion a été formellement reconnu, pour la prévention des conflits, l'impact positif d'un tel dialogue qui permet de réduire les malentendus et la méfiance et d'établir une base pour un règlement pacifique des différends.

Dans le but de renforcer le dialogue entre l'UE et ses partenaires du sud de la Méditerranée, la Commission a organisé à Bruxelles, les 20 et 21 mars 2002, une conférence dont le thème était le dialogue interculturel. Les conclusions de cette conférence ont été les suivantes:

- Un dialogue interculturel permanent mené dans un esprit de tolérance, d'ouverture, de compréhension et de respect mutuel est, en dehors des relations économiques et diplomatiques, un facteur déterminant dans le cadre de la prévention des conflits, de la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, et devrait dès lors occuper la même place que les négociations économiques et politiques. L'égalité des cultures sans reconnaissance du droit de chacun au respect de sa dignité humaine n'a pas de sens;
- L'UE et ses partenaires du sud de la Méditerranée partagent la responsabilité du maintien de la paix et du respect des droits de l'homme. La région méditerranéenne constitue dans une certaine mesure la ligne de partage entre le Nord et le Sud, et il conviendrait, entre l'un et l'autre, d'établir un pont de coopération et de compréhension en vue de surmonter les problèmes communs;
- Dans les pays industrialisés, bien trop peu d'importance est attachée au dialogue interreligieux. Nombre de musulmans estiment que la religion donne un sens à leur vie, sachant que, selon eux, l'aspiration à la transcendance répond à la nature humaine. Cela explique également pour quelle raison l'islam joue un rôle important dans le contexte de la structure sociale et revêt un caractère collectif, au contraire de bien des pays occidentaux où la religion relève davantage de la sphère privée et appartient aux convictions personnelles. Il est possible d'établir une plate-forme commune pour le dialogue à condition que l'État demeure neutre, élément à même de faciliter la sécularisation qui est un aspect de la modernité: la laïcité n'est pas une négation du fait religieux, mais simplement une expression de la liberté de conscience. Pour finir, il convient de rappeler les racines communes des trois grandes religions monothéistes, l'islam et le christianisme prenant tous deux racine dans la religion juive;
- Pour être fructueux, un dialogue doit être mené sans préjugés et sans que personne ne prétende détenir la vérité, la morale ni le "bon" modèle de société. Il doit être mené dans la reconnaissance de la richesse de la diversité culturelle et, de ce fait, il ne doit pas conduire à une ingérence dans les affaires intérieures d'autrui;
- Le dialogue entre les religions ne doit pas conduire à négliger le débat au sein de chaque religion et de chaque culture, et ce afin d'éviter que les vues extrémistes et militantes ne prennent le dessus: c'est notamment dans l'islam que les oppositions entre modérés et radicaux sont particulièrement marquées;
- Les échanges d'idées dans un contexte interculturel doivent prendre en considération les apports de l'autre culture au fond commun de la science et de l'histoire; à cet égard, il convient de reconnaître le rôle crucial des convictions religieuses dans la société;
- Le dialogue ne doit pas se limiter aux seules élites politique et intellectuelle, mais doit impliquer la plus grande partie possible de la société, en particulier les jeunes et les médias qui, à la fois, jouent le rôle de groupes cibles et de multiplicateurs.
- L'objectif du dialogue est d'identifier des points communs dans le contexte des problèmes, des valeurs et des priorités ainsi que des solutions aux problèmes, et ce dans le respect du principe de la solidarité internationale qui, selon notre histoire commune, a trouvé son origine dans la région méditerranéenne, et répond aux impératifs actuels;
- La recherche d'un système de valeurs commun devrait se baser sur un consensus selon lequel les principes de la civilisation sont la démocratie, le respect des droits de l'homme et de la dignité

humaine, la liberté individuelle, la tolérance (religieuse) et le règlement pacifique des conflits. Dans ce contexte, la déclaration du millénaire des Nations unies du 6 septembre 2000 est exemplaire: liberté, égalité, solidarité, tolérance et respect de la nature. L'objectif est un ordre international pacifique et plus équitable basé sur le principe du respect de la dignité humaine. Dans ses différents accords, l'UE devrait veiller au respect des clauses relatives aux droits de l'homme.

Il s'agit donc pour l'Europe de dégager des points communs avec la culture des pays islamiques, même au prix de divergences avec les États-Unis. La grande tâche qui incombe à l'UE dans le contexte du débat avec l'islam et ses courants extrémistes ne saurait exclusivement être menée à bien en suivant le cap de la confrontation adopté jusqu'à présent par le gouvernement américain. Aussi indispensables que soient les consultations avec les États-Unis et aussi indiquées que soient les mesures militaires dans certaines circonstances, l'UE devrait, dans toute la mesure du possible, suivre la voie de la politique de développement et du dialogue pacifique, ainsi que rechercher le consensus, mais ce en intervenant de manière plus résolue.

Il conviendrait, avec des représentants de l'islam dans l'UE et dans des pays islamiques, d'établir des positions communes sur les grands problèmes actuels d'ordre matériel, politique et culturel: croissance démographique, pauvreté, environnement, ressources naturelles, rôle de la religion dans la vie publique et compatibilité avec la démocratie et la séparation des pouvoirs. À cet égard, il conviendrait de mener un débat ouvert et contradictoire qui ne se limite pas à l'échange de politesses de nature diplomatique.

g) Programmes destinés au renforcement du dialogue interculturel

Le programme MEDA offre une base solide pour la coopération avec les pays méditerranéens dans le domaine culturel.

La déclaration de Barcelone de novembre 1995 soulignait déjà l'importance fondamentale

- 1) du dialogue interculturel et interreligieux,
- 2) des médias dans la communication d'informations sur les autres cultures et leur compréhension,
- 3) de la promotion de l'éducation et des échanges entre cultures.

Dans ses conclusions de la conférence euro-Méditerranée du 23 avril 2002 à Valence, le Conseil des ministres des affaires étrangères a évoqué les événements du 11 septembre et la crise au Moyen-Orient et a demandé que des efforts accrus soient déployés dans le cadre du processus de Barcelone, également sur le plan de la coopération interculturelle. Le phénomène du terrorisme doit être traité de manière globale et interdisciplinaire, dans un esprit de partenariat et de solidarité.

Le principe de la création d'une fondation Europe-Méditerranée destinée à renforcer et à institutionnaliser le dialogue culturel a été approuvé. Par ailleurs, un programme d'action pour le dialogue entre les cultures a été arrêté. Ce programme s'adresse à de larges couches de la population, en particulier aux jeunes et aux représentants des médias en vue de promouvoir la compréhension mutuelle et de combattre les clichés. Le programme TEMPUS pour la coopération entre les universités a été étendu aux pays méditerranéens. Les activités NETD@YS et e-schola, telles que les partenariats scolaires, ont quant à elles été étendues à d'autres pays méditerranéens.

Jusqu'à présent, de nombreux projets concernant l'héritage culturel, la coopération audiovisuelle et un programme d'échanges de jeunes ont bénéficié d'une aide dans le cadre de programmes régionaux. Parallèlement, la Communauté finance des activités culturelles organisées par les délégations de la Commission dans les 12 pays méditerranéens partenaires, différentes conférences de représentants de la société civile, des visites d'information de journalistes auprès des institutions de l'UE à Bruxelles ainsi qu'une formation de ceux-ci.

Les programmes d'éducation devraient conférer une plus grande place aux différentes cultures, civilisations et religions dans l'enseignement scolaire et universitaire ainsi que dans les autres établissements d'enseignement publics afin de promouvoir la reconnaissance de la diversité culturelle. Une attention particulière devrait être accordée aux domaines suivants: développement de la prise de conscience concernant la paix, la démocratie et la religion, les relations avec l'État laïc, les droits de l'homme, l'égalité entre femmes et hommes, la solidarité, les langues étrangères, la littérature et l'art (expositions d'arts plastiques, films, théâtre, représentations musicales).

Il convient avant tout de se pencher sur la question de la formation des enseignants, lesquels doivent surtout être motivés et éduqués. Dans la mesure du possible, les deux parties devraient prendre part à l'organisation de manifestations. Dans ce contexte, l'action Jean Monnet est particulièrement bien adaptée, dans la mesure où elle peut agir au nom de l'EU. Il conviendrait que cette action soit dotée de ressources suffisantes.

Sont concernés les programmes d'échanges, les bourses, les rencontres, les séminaires de formation, les conférences, les congrès favorisant la participation du grand public, les projets de développement, les rencontres entre membres de différentes communautés religieuses en vue d'approfondir les valeurs communes, la coopération scientifique, les échanges et la formation de journalistes ainsi que les séminaires destinés à des professeurs, artistes, hommes d'affaires et représentants de la société civile sur des questions d'actualité d'ordre culturel et social.

Des rencontres entre représentants de différentes confessions sont organisées partout dans le monde. Un bon exemple de cette coopération interreligieuse est la "United Religions' Initiative", à laquelle participent des représentants de toutes les grandes religions et dont l'objectif est d'encourager les échanges de vue et la tolérance. Son réseau s'étend dans le monde entier. Ce mouvement a élaboré une charte établissant des principes destinés à favoriser la compréhension mutuelle. Les divergences d'opinion ne devraient pas donner lieu à des conflits. Chacun a droit à "sa" forme de spiritualité. En mars 2002, ce mouvement a été l'hôte du Parlement européen.

En ce qui concerne les rencontres publiques susmentionnées, une politique d'information active est opportune. Il convient d'encourager les partenariats entre représentants de la société civile afin de réduire les inégalités sociales et de promouvoir l'emploi, en particulier celui des femmes et des jeunes. À cet égard, il y aurait lieu de s'adresser à des représentants des partenaires sociaux. Il serait possible de créer des chaires de sciences sociales et d'histoire chargées de différents travaux de recherche ciblés des deux côtés de la Méditerranée. La participation de personnalités de la vie politique et de la société civile devrait être encouragée en raison de l'influence qu'elles exercent sur l'opinion publique.

Il convient d'accorder une importance particulière aux échanges des jeunes, ces derniers se montrant généralement plus ouverts à de nouveaux modes de pensée et étant appelés un jour à façonner le destin de leur pays. Pour ce faire, la Commission a établi un programme portant le nom de EUROMED-Youth. Les projets d'aide de l'UE réalisés conjointement par des jeunes

européens et des jeunes arabes dans des pays musulmans se sont révélés très fructueux. Il conviendrait d'encourager également des initiatives privées (réseaux, voyages culturels et rencontres) dans le but de sensibiliser au riche patrimoine culturel des pays d'Afrique du Nord. Il existe de nombreux sites archéologiques qui peuvent être des lieux de rencontres et d'échanges scientifiques. La Commission projette de mettre en place un programme consacré à la diffusion du patrimoine historique.

Du point de vue de l'UE, un tel dialogue n'a des chances de réussir que s'il est sérieux et crédible et s'établit dans le respect de l'autre culture. La crédibilité à l'étranger peut s'évaluer à l'aune du traitement qui est réservé aux musulmans dans les pays européens. Leur participation active à l'organisation de la vie sociale et politique au-delà de leurs propres frontières culturelles devrait être encouragée, ce qui exige une aptitude et une ouverture aux échanges de vue et à la coopération culturelle.

11. Le rôle des médias

Dans le contexte de la coopération internationale et du rapprochement de cultures différentes, les médias jouent un rôle déterminant et assument une lourde responsabilité.

Le 3 juin 2002, dans le cadre du plan d'action adopté à Valence en avril 2002 sur la base du processus de Barcelone, le ministre autrichien des affaires étrangères a organisé un séminaire d'experts sur le thème du rôle des médias dans le dialogue interculturel entre l'UE et les pays méditerranéens. Ont participé à ce séminaire des journalistes de la radio et de la télévision ainsi que de la presse, des écrivains et des chercheurs de différents horizons intellectuels (philosophie, sciences politiques et sociales). Aucun représentant de Al Djezira et de CNN n'a répondu à l'invitation.

Les résultats (conclusions et recommandations) peuvent être résumés comme suit:

- Les images diffusées dans les médias, leur sélection, leur présentation et les commentaires qui les accompagnent exercent un impact important sur la formation de l'opinion du grand public. L'opinion publique qui en résulte peut influencer ou justifier l'action gouvernementale d'un pays, de sorte que la couverture assurée par les médias soit aussi indépendante, objective et équilibrée que possible;
- Il conviendrait que les médias présentent la différence comme une richesse et non comme une menace. Sachant que la couverture médiatique est destinée à une "consommation" rapide, elle est beaucoup trop unilatérale et se concentre le plus souvent uniquement sur les seules nouvelles à sensation et les actes de violence. Il conviendrait de prêter également attention à des questions moins spectaculaires, notamment en informant sur les nombreuses organisations privées qui, dans le conflit du Moyen-Orient, par exemple, cherchent à favoriser la compréhension et à apporter une aide au-delà des frontières nationales et culturelles. La plupart du temps, les médias attisent les conflits au lieu de présenter les moyens de les résoudre. En outre, le facteur religieux est fortement sous-estimé (ou présenté de façon déformée), car il joue un rôle moins important dans les pays industrialisés. L'important est de renforcer les forces modérées au lieu de mettre l'accent sur les divergences.
- Les stéréotypes inappropriés et les généralisations doivent être évités afin de permettre un jugement critique et une pluralité de vues. Il arrive fréquemment que l'opinion internationale soit dominée par un pays qui, du fait de sa partialité et de la superficialité dont il fait souvent preuve, n'est pas à même d'assumer ce rôle, ce qui préoccupe en particulier le monde arabe. L'UE doit

d'avantage faire valoir ses propres valeurs, même s'il doit en résulter des divergences avec les États-Unis. La presse des pays du Sud mérite d'être mieux diffusée dans les pays du Nord. De même, le choix des interlocuteurs dans les pays arabes s'avère très partial, ce qui explique la répétition des mêmes vieux clichés. Des deux côtés, les incertitudes l'emportent sur les différences culturelles. Les parties au conflit sont diabolisées et déshumanisées (la plupart du temps par une partie). Les conclusions hâtives priment sur l'analyse. À l'écran comme sur le papier (télévision et journaux), le contexte, le processus historique, les causes et les effets sont présentés de manière beaucoup trop sommaire. Il faut davantage chercher les causes dans les questions sociales et humanitaires ainsi que dans le nationalisme, plutôt que dans les différences culturelles. C'est ainsi que dans le conflit du Moyen-Orient, une place insuffisante est accordée au problème de l'occupation. La question de l'islam est abordée de manière trop fréquente et pas assez en profondeur. Chez beaucoup de journalistes, de solides connaissances historiques font défaut. Des deux côtés, l'UE devrait financer la formation (écoles de journalisme). L'attribution d'un prix à des journalistes œuvrant pour la paix exerce un impact positif. La couverture de l'actualité par Al Djezira et sa contribution à la démocratisation sont soulignées comme des éléments positifs. La diffusion d'un plus grand nombre d'émissions en anglais serait bienvenue.

- Il convient de replacer correctement dans son contexte la dépendance mutuelle qui existe entre le Nord et le Sud, ce qui permettrait à la population de connaître les exigences dont l'UE ne peut que tenir compte à terme. C'est ainsi que l'évolution démographique dans le Nord fait que l'immigration est indispensable pour maintenir le niveau de vie. Dans nombre de pays arabes, 50% des jeunes sont au chômage.

- La reconnaissance de l'autre culture doit également se traduire par l'apprentissage de sa langue. Ce type d'initiative ne doit pas être à sens unique: avec la progression de l'anglais, la culture anglo-américaine gagne également du terrain. Davantage d'ouvrages rédigés en arabe devraient être traduits. De manière générale, il existe un déséquilibre flagrant entre la diffusion de la littérature arabe en Europe et celle de la littérature européenne dans les pays arabes. Il convient de remédier à ce déséquilibre grâce à des foires du livre et au financement de traductions.

- Compte tenu du rôle primordial des médias, en particulier de la télévision, pour forger et faire connaître les opinions, il conviendrait qu'ils soient davantage utilisés pour diffuser des programmes d'échanges culturels et des manifestations comme celles mentionnées précédemment. Des échanges de vues et un débat "ouvert" sur des questions d'intérêt commun sont également possibles par l'intermédiaire d'Internet. Dans ce contexte, il serait possible de créer un site permettant à tous les participants d'accéder aux contributions.

Afin d'améliorer leur impact, il convient de réserver une large publicité aux actions de cette nature.

CONCLUSIONS

- Les attentats du 11 septembre 2001 ont touché les PED, d'une part indirectement, en ralentissant encore l'économie et en réduisant ainsi la demande de biens et de services dans les pays industrialisés et, d'autre part directement, en provoquant un effondrement des secteurs du tourisme et des transports. Compte tenu de la persistance de la menace, les conséquences risquent d'être à long terme du fait de la perte de confiance dans les processus économiques habituels, en particulier les échanges commerciaux avec certains pays fournisseurs, et dans les investissements directs.
- Les attentats ont constitué le point culminant d'une longue série d'attentats perpétrés par des cercles musulmans extrémistes contre des intérêts occidentaux, principalement des intérêts américains. La situation de menace a radicalement changé depuis le passage à l'acte de l'organisation terroriste Al-Qaida car cette dernière, contrairement aux groupes terroristes qui, jusqu'à présent, ont agi de manière plutôt isolée, a tissé un réseau international aux assises financières solides qui a assuré la formation de milliers de combattants dans des camps d'entraînement en Afghanistan.
- Les motivations des attentats résident dans la lutte contre les Américains en raison de leur présence sur les lieux saints d'Arabie saoudite et en raison de leur hégémonie militaire dans le monde, en particulier dans la région du Golfe. L'appel du Coran à la guerre sainte contre les juifs et les chrétiens et, en conséquence, le combat des Palestiniens pour la libération, ont été mis en avant pour justifier ces motivations. À cela s'ajoute une motivation émotionnelle qui est le mépris de la culture occidentale et de la décadence, telles que les terroristes les voient symbolisées par les États-Unis.
- Les attentats ont accentué les rapports ambivalents que les États-Unis entretiennent avec les régimes en place dans la région du Golfe, en particulier l'Arabie saoudite qui, d'un côté, a (jusqu'à présent) toujours garanti l'approvisionnement en pétrole des pays occidentaux mais, de l'autre, finance aux quatre coins du monde des cercles islamistes dont quelques-uns représentent un danger croissant pour l'Occident.
- Les attentats ont ouvert une nouvelle ère des relations internationales qui se caractérise par une coopération entre de nombreux États en vue de renforcer la lutte internationale contre le terrorisme (coalition antiterroriste). Le Conseil européen et le Parlement européen ont formellement exprimé leur solidarité avec les États-Unis.
- Tandis que le gouvernement américain accroît considérablement son budget militaire et envisage essentiellement une réponse militaire aux attentats terroristes, qu'il a, avec l'aide d'États alliés, renversé le régime taliban criminel en Afghanistan et préconise une frappe préventive pour renverser le régime irakien, un nombre croissant de gouvernements de la coalition antiterroriste se prononcent en faveur d'une approche réfléchie et pacifique pour lutter contre les causes profondes du terrorisme.
- On observe à l'échelle internationale une tendance croissante à recourir à la violence en vue d'atteindre des objectifs politiques et économiques. Les causes de la plupart des conflits sont à rechercher dans des aspirations nationalistes démesurées ou des querelles d'origine ethnique ou religieuse, le tout dans un contexte de lutte pour la répartition socio-économique. De telles situations conflictuelles apparaissent faute d'une gestion interne appropriée des crises imputable à des déficits démocratiques, voire à la disparition de l'ordre établi.

- Si les attentats du 11 septembre sont à imputer au terrorisme de la mouvance islamiste, l'islam ne saurait certes pas être assimilé au terrorisme. Le détournement de différents passages du Coran en vue de justifier des actes de violence de la part de certains extrémistes ne doit pas discréditer la religion dans son ensemble ni la majorité de ses fidèles modérés.

- Le monde musulman traverse à l'heure actuelle une phase critique due à la pression de la modernisation et des réformes qui renforce l'opposition traditionnelle entre les différents courants. La modernisation ne doit cependant pas nécessairement être synonyme d'occidentalisation. Ces dissensions religieuses sont exploitées par des extrémistes qui sont prêts à recourir à la violence pour se hisser au pouvoir. Ils sont aidés en cela par le double rôle de l'islam sur les plans laïc et religieux et par la possibilité de manipuler des populations pauvres, sans instruction et endoctrinées.

- L'UE, en tant qu'acteur prépondérant dans le domaine de l'aide au développement, peut, grâce à une politique de développement à long terme cohérente et coordonnée avec sa politique étrangère et sa politique économique extérieure, contribuer à équilibrer les intérêts entre le Nord et le Sud, assurer le développement de la démocratie, améliorer le respect des droits de l'homme et renforcer les structures de l'État dans les pays en développement, ainsi qu'améliorer les conditions de vie matérielles des populations de même que leurs possibilités d'éducation. Dans un tel contexte, une politique de développement cohérente et crédible peut jouer un rôle dans la prévention de conflits.

- Une réduction des organes du Conseil de ministres de l'UE et une fusion parallèle des organes responsables de la politique de développement et de la politique étrangère fait naître le risque que dans le contexte du processus de décision, les aspects relatifs à la politique de développement soient relégués au second plan, voire totalement ignorés. Les attentats du 11 septembre ont montré combien il était indispensable de mettre en place une coopération au développement cohérente et à long terme, d'où la nécessité de conserver un conseil des ministres du développement autonome.

- Le programme MEDA, qui repose sur la déclaration de Barcelone des 27 et 28 novembre 1995 et sur les résolutions adoptées lors de la conférence euro-Méditerranée qui s'est tenue à Valence les 22 et 23 avril 2002, offre un excellent cadre à une coopération couronnée de succès avec le monde arabo-musulman des États du sud de la Méditerranée.

- Il ne sera toutefois pas possible de progresser sensiblement dans cette coopération ni de parvenir à un équilibre d'ensemble avec le monde arabe tant que le conflit au Moyen-Orient n'aura pas fait l'objet d'une solution équitable et pacifique. La lutte pour la libération des Palestiniens (eu égard également au problème encore non résolu des réfugiés, en particulier dans les États voisins) engendre inévitablement une solidarité arabe qui a des répercussions sur l'ensemble des relations avec le monde arabe.

- L'UE devrait peser de tout son poids politique pour qu'une solution rapide soit apportée au conflit. Pour ce faire, elle doit parler d'une seule voix et ne doit pas laisser le terrain aux seuls États-Unis, dont la partialité en faveur d'Israël fait obstacle à une solution.

- La nécessité de mettre en place des organismes publics chargés de répondre aux besoins fondamentaux se fait particulièrement sentir dans certains États arabo-musulmans dont les gouvernements ont échoué dans leur mission, ce qui rend les couches pauvres de la population tributaires d'organisations religieuses caritatives dirigées par des leaders spirituels qui

parviennent à mobiliser la population pour parvenir à leurs fins et qui, en réglant des problèmes sociaux, veulent gagner le soutien de la population dans leur quête du pouvoir. Il en va de même pour l'éducation. En effet, un grand nombre d'écoles, au Pakistan notamment, revêtent principalement un caractère religieux et sont sous le contrôle de puissants leaders religieux.

- Eu égard à la nature spécifique de la menace, il importe de prendre les mesures qui s'imposent pour lutter contre la pauvreté, améliorer les possibilités d'éducation et de formation et favoriser la démocratisation. Compte tenu du scénario de menace spécifique existant, des mesures s'imposent en matière de lutte contre la pauvreté, d'amélioration des possibilités d'éducation et de formation, de démocratisation et de renforcement du dialogue interculturel.

- Le dialogue interculturel avec les leaders d'opinion laïcs et religieux du monde islamique permet la compréhension dans le but d'une coexistence pacifique et d'une résolution commune des problèmes mondiaux qui implique une attitude solidaire vis-à-vis des autres pays et des autres cultures. Le dialogue exige avant tout des deux côtés un examen critique de leurs propres systèmes de valeurs et de leurs priorités respectives. Un dialogue fructueux suppose par ailleurs ouverture, tolérance et respect à l'égard de la culture et des traditions du partenaire, tout comme de ses libres convictions religieuses. Ce dialogue ne doit conduire à aucune ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. L'objectif d'un dialogue constructif étant de parvenir à un consensus, il ne doit pas exclure les questions fondamentales que sont la démocratie, la dignité humaine, les droits de l'homme, l'égalité des genres ainsi que le problème posé par la recherche, par des moyens pacifiques, d'un juste équilibre entre des intérêts opposés. Une participation de la société civile ainsi que de l'élite intellectuelle à ce dialogue est souhaitable et peut être encouragée par l'intermédiaire de programmes.

- Les médias revêtent une importance extrême dans le contexte de la compréhension interculturelle, et il y a lieu d'en appeler au sens des responsabilités des représentants des médias. Il est fréquent que les gouvernements prennent des décisions sous la pression de l'opinion publique, laquelle est fortement influencée par les médias. La plupart du temps, ces derniers privilégient une couverture superficielle et sensationnelle des conflits qui est en décalage avec la gravité du sujet et ne répond pas non plus aux besoins d'information du public. Les situations devraient être exposées de la manière la plus objective qui soit, en reflétant l'opinion des parties au conflit et en analysant les causes et les motivations de ce dernier. Bien souvent, du fait de leur formation et des informations dont ils disposent, les journalistes ne sont pas en mesure de situer les événements dans leur contexte historique et culturel et de les évaluer correctement. Aussi conviendrait-il d'organiser des séminaires de formation dans le contexte du dialogue interculturel.

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

¹ Voir la résolution de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE du 1er novembre 2001, JO C 78 du 02.04.2002, p. 53.

² Cf. "Conséquences économiques du terrorisme", OCDE, 2002.

³ Voir également la résolution de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE du 1er novembre 2001, JO C 78 du 02.04.2002, p. 81.

⁴ Cf. également la contribution de Saint-Bernard à la règle de l'ordre du Temple dans lequel il justifie le fait de tuer les "criminels".

⁵ Il est significatif que les philosophies de Platon et d'Aristote n'aient pas eu d'influence particulière sur l'islam, alors même que ce sont les Arabes qui ont transmis les écrits de ces deux philosophes grecs à l'Occident. Voilà également qui explique la force d'inertie des interprètes orthodoxes de cette religion.

⁶ États dans lesquels la charia est appliquée intégralement ou partiellement: Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Oman, Irak, Soudan, Yémen, Afghanistan, Iran, Pakistan, Nigeria.

⁷ COM(2000) 212.

⁸ Résolution adoptée le 01.03.2001, JO C 277 du 1.10.2001, p. 130.

⁹ Cf. communication de la Commission du 02.05.2001: "Édifier un partenariat efficace avec les Nations unies dans les domaines du développement et des affaires humanitaires", COM(2001) 231.

¹⁰ Egypte, Algérie, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, autorité palestinienne, Chypre; la Libye bénéficie du statut de partenaire au processus de Barcelone depuis le 16 avril 1999.

¹¹ Rapport du 27.11.2000, JO C 135 du 7.5.2001, p. 171.

¹² Cf. rapport Morillon/Cohn-Bendit du 11.6.2002.

¹³ ABl. C284E du 21.11.2002, p. 108.

¹⁴ COM(2001) 252; voir également le document de travail de la Commission sur la mise en œuvre de "l'Initiative pour la démocratie et les droits de l'homme" en 2000 (SEC(2001) 801).

¹⁵ Op. cit. (note 13).

¹⁶ Algérie, Egypte, Somalie, Soudan, Yémen, Afghanistan, Kirghizstan, Palestine, Philippines, Pakistan, Tchétchénie, Indonésie et Bangladesh.

¹⁷ Rapport du 13.12.2001, JO C 177E du 25.7.2002, p. 291; voir également la communication de la Commission (COM(2001) 211).

¹⁸ Voir également à cet égard l'article 11 de l'accord de Cotonou.

¹⁹ Voir le rapport Van den Berg du 5.2.2002 ainsi que le rapport de la Commission sur le travail d'ECHO du 03.07.2002 (COM(2002) 322).

²⁰ Cf. à cet égard la communication de la Commission du 24 avril 2002 (COM(2002) 212) ainsi que les conclusions de la conférence des Nations unies de 1995 à Copenhague de même que la conférence de suivi de 2000 et le rapport Nirj Deva sur le commerce et le développement pour lutter contre la pauvreté, adopté par la commission du développement le 11 juin 2002 .

²¹ Les principaux objectifs de la déclaration du millénaire sont: réduire de moitié le nombre des pauvres, assurer l'accès de tous les enfants à une éducation de base et réduire la mortalité infantile de 2/3.

²² Op. cit. (note 20).

²³ Cf. également résolution de l'Assemblée paritaire ACP-UE du 1^{er} novembre 2001, JO C 78 du 02.04.2002, p.70.

²⁴ COM(2002) 129.

²⁵ Cf. communication de la Commission du 06.03.2002 sur le rôle de l'éducation et de la formation dans le contexte de la réduction de la pauvreté dans les pays en développement (COM(2002) 116).

²⁶ Voir également avis de la commission des budgets sur le rapport Morgantini concernant la 10ème convention CE-UNRWA, A5-0010/1999, ABl. C054 du 25.02.2000, p. 106.